**RAPPORT SUR L’EXÉCUTION DU PLAN**

**DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2024**

**ET SUR LE PROJET DE PLAN POUR 2025**

**Présenté le 5 mars 2025 à la troisième**

**session de la XIVe Assemblée populaire nationale**

**Commission nationale du Développement et de la Réforme**

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Nous sommes chargés par le Conseil des affaires d’État de soumettre le présent rapport à l’examen de la troisième session de la XIVe Assemblée populaire nationale (APN). Nous invitons, par la même occasion, les membres du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) à nous faire part de leurs remarques.

**I. COMPTE RENDU DE L’EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2024**

L’année 2024 a marqué le 75e anniversaire de la République populaire de Chine. Durant cette année, considérée comme une année clé pour la réalisation des tâches et objectifs du XIVe Plan quinquennal, nous avons fait face à une situation complexe et préoccupante où les pressions externes s’exerçaient de manière accrue et les difficultés internes se multipliaient. Sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et guidés par la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, les différentes régions et les divers départements ont mis pleinement en œuvre l’esprit du XXe Congrès du Parti et celui des 2e et 3e plénums du Comité central issus de ce congrès. Conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État, nous avons exécuté de manière méticuleuse le Plan de développement économique et social pour 2024 approuvé par la 2e session de la XIVe APN et agi selon les instructions émises par la Commission financière et économique de l’APN. En poursuivant, avec une ferme volonté et un grand courage peu importe les difficultés, le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », et en appliquant de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement, nous avons accéléré la mise en place d’un nouveau modèle de développement, approfondi sur tous les plans la réforme et l’ouverture et renforcé le contrôle macroéconomique, permettant de ce fait de préserver une situation économique globalement stable et de continuer à faire des avancées sur le plan économique. Nous avons réalisé les principaux objectifs de développement économique et social que nous avions fixés, fait avancer le développement de haute qualité, favorisé le développement régulier des forces productives de nouvelle qualité et garanti le bien-être social. Notre pays a vu sa puissance nationale ainsi que ses capacités économiques, scientifiques et technologiques s’accroître continuellement. La modernisation chinoise a fait un nouveau et solide pas en avant.

**I)****Nous avons renforcé le contrôle macroéconomique et y introduit des innovations au moment opportun et en fonction des circonstances, afin de soutenir la reprise de l’économie.** Nous avons procédé à une régulation contracyclique et appliqué les mesures macroéconomiques de manière plus dynamique, en veillant à ce qu’elles soient efficaces. Ainsi, la série de mesures visant à stimuler la croissance prise lors de la réunion du Bureau politique du Comité central tenue le 26 septembre (2024) a donné un coup de fouet aux anticipations du marché et renforcé la confiance, contribuant à un fort rebond de l’économie chinoise au quatrième trimestre. Sur l’année 2024, notre PIB a atteint 134 900 milliards de yuans, en hausse de 5 %. Des hausses de 3,5 %, 5,3 % et 5 % ont été enregistrées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, respectivement.

**Premièrement, les politiques** **macroéconomiques ont produit des effets continuels.** Face aux problèmes saillants auxquels nous sommes confrontés, nous avons mis en place un ensemble de nouvelles politiques, adopté une méthode de « boxe combinée » et renforcé la synergie des politiques anciennes et nouvelles, pour appliquer énergiquement et efficacement la politique macroéconomique, élargir la demande intérieure effective, augmenter l’aide aux entreprises, revitaliser les marchés des capitaux, et impulser le marché immobilier afin d’enrayer sa tendance à la baisse et de promouvoir sa stabilité. Tout cela a permis de stimuler la relance de la demande et l’accroissement de la production. Les politiques budgétaire et monétaire ont été employées de manière efficace. Les dépenses budgétaires dans les domaines clés ont été garanties, le plafond des obligations spéciales des instances locales a été relevé à 3 900 milliards de yuans, et les fonds collectés par l’émission de celles-ci ont été acheminés vers plus de secteurs tout en étant utilisés davantage comme capitaux propres de projet, afin de remédier au mieux aux faiblesses des secteurs clés locaux. Les liquidités ont été maintenues à un niveau raisonnablement abondant. Les coûts généraux de financement ont continué à baisser. Le mécanisme de coordination en faveur du financement des petites entreprises et microentreprises (PEMIC) a été établi.

**Deuxièmement, grâce à l’émission d’emprunts d’État spéciaux à très long terme, nous avons progressé dans l’exécution des grandes stratégies d’État et le renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires.** Pour résoudre les problèmes de financement des mégaprojets que nous avons rencontrés au cours de la montée en puissance du pays et du grand renouveau national, nous avons commencé, à partir de 2024, à émettre des emprunts d’État spéciaux à très long terme destinés à soutenir les grandes stratégies d’État et à renforcer la sécurité dans les domaines prioritaires. Tout en coordonnant nos actions de manière verticale et en favorisant l’investissement de fonds et le développement institutionnel, nous avons mis en place un mécanisme de gestion de A à Z servant à assurer les réserves de projets, l’approbation conjointe, l’emploi adéquat des fonds et des contrôles plus sévères. Sur le plan de l’investissement, nous avons veillé à une sélection rigoureuse des projets et débloqué en 2024 700 milliards de yuans provenant de l’émission d’emprunts d’État spéciaux à très long terme pour financer 1 465 mégaprojets. Presque tous ces projets ont été mis en chantier, totalisant un investissement de plus de 1 200 milliards de yuans. Sur le plan institutionnel, tout en insistant sur la nécessité de faire avancer en même temps les projets et les réformes d’accompagnement, nous avons procédé à des réformes et innovations en matière d’élaboration des plans, des mesures politiques et des mécanismes institutionnels, amélioré sans cesse les mécanismes d’investissement et veillé de près à élever leur rendement. S’agissant de la gestion de A à Z des projets d’investissement, nous avons établi des règles permettant de mieux superviser les projets lancés dans le cadre de l’exécution des grandes stratégies d’État et du renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires, accéléré leur mise en chantier ou leur avancement, renforcé le contrôle sur l’utilisation des fonds, surveillé attentivement l’organisation et le déroulement des travaux et intensifié l’inspection sur place, afin que ces projets deviennent des réalisations emblématiques, fiables et de bonne qualité.

**Troisièmement, la politique en faveur du renouvellement des équipements et de la vente avec reprise de produits de consommation** **sur une grande échelle a obtenu les résultats** **escomptés.** Nous avons publié un programme d’exécution de cette politique et mis en place un plan d’action pour favoriser la remise à neuf des équipements dans certains domaines importants (l’industrie, les installations publiques, les transports, l’agriculture, l’éducation, la culture, le tourisme et les soins médicaux) et des mesures d’accompagnement pour promouvoir la vente avec reprise de produits de consommation, le recyclage et la réutilisation des matériaux récupérés des produits usagés, ainsi que l’élévation des normes des produits. Nous avons affecté un total de 300 milliards de yuans collectés via les émissions d’emprunts d’État spéciaux à très long terme pour la mise en œuvre de ces plans d’action, lesquels ont permis une augmentation de 15,7 % des investissements en achat d’équipements et de machines à l’échelle nationale en 2024, dépassant de 12,5 points de pourcentage le volume d’investissements en capital fixe (à l’exception des investissements des ménages ruraux). La vente au détail des appareils électroménagers et des équipements audiovisuels a augmenté de 12,3 % et celle des meubles de 3,6 % chez les gros détaillants (dont le chiffre d’affaires égale ou dépasse une certaine somme fixée par l’État). Par conséquent, la vente au détail de biens de consommation durables et coûteux a dépassé 1 300 milliards de yuans. Dans la vente avec reprise de produits de consommation, le volume des ventes de voitures à énergies nouvelles a représenté 60 % des ventes totales, et concernant la vente d’appareils électroménagers, plus de 90 % du chiffre d’affaires total a découlé des ventes d’appareils électroménagers de classe A en termes de performance énergétique.

**Quatrièmement, la coordination des politiques et l’orientation des anticipations ont été sans cesse renforcées.** Nous avons perfectionné les mécanismes d’évaluation de la convergence de nos politiques macroéconomiques, renforcé la coordination des différentes politiques afin qu’elles jouent leur rôle et créent une synergie favorable à la croissance. Nous avons présenté et analysé, à travers de multiples canaux, sous différents angles et à différents niveaux, la situation économique et les politiques économiques majeures pour répondre aux attentes de la population.

**II) De grands efforts ont été faits pour approfondir la réforme** **sur tous les plans, et notre développement a été plus dynamique grâce à** **des moteurs de la croissance plus performants.** Nous avons mis en œuvre les mesures de réforme importantes adoptées lors de la 3e session plénière du XXe Comité central du Parti et approfondi les réformes économiques, ce qui a stimulé la croissance endogène et les moteurs de l’innovation.

**Premièrement, le principe selon lequel il faut « consolider et développer sans relâche l’économie publique, et encourager, soutenir et orienter avec détermination le développement de l’économie non publique » a été appliqué de manière plus concrète et ferme.** Le programme de réforme et de modernisation des entreprises publiques a été conduit en profondeur. L’économie publique a été mieux organisée et restructurée. Concernant les entreprises publiques, le système de gestion des investissements a été complété et le système d’évaluation par catégorie a été parachevé. L’établissement de la loi sur la promotion du développement de l’économie privée a été accéléré. Afin d’aider les entreprises privées à résoudre leurs problèmes concrets, un système de conférence interministérielle conjointe pour promouvoir et accroître l’économie non publique a été mis en place, le mécanisme permanent de communication entre pouvoirs publics et entreprises pour résoudre les problèmes rencontrés établi aux niveaux national, provincial, municipal et du district a mieux fonctionné, et une plateforme de service à l’économie non publique a commencé à fonctionner en ligne. Une action spéciale visant à régler les arriérés de paiement dus aux entreprises (privées) a été lancée. Dans le cadre du soutien au développement des PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices, nous avons formé 14 600 « petits géants ». « L’expérience de Jinjiang » a été largement diffusée, un programme de formation des entrepreneurs privés hautement compétents de la nouvelle ère a été lancé, et l’esprit entrepreneurial a été valorisé. Une directive sur l’amélioration du système d’entreprise moderne à la chinoise a été émise, afin de former au plus vite davantage d’entreprises chinoises de premier rang mondial.

**Deuxièmement, la construction du marché unique national a progressé de manière vigoureuse et efficace.** Un plan d’orientation en la matière a été publié. Une expérience pilote consistant à établir des statistiques sur les lieux mêmes où les entités entrepreneuriales exercent leurs activités économiques a été lancée. L’expérience en matière d’intégration du marché régional a d’abord été menée dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei, le delta du Changjiang et la zone Chengdu-Chongqing. Les marchés de biens ont été mieux interconnectés, et les barrières aux règlements entre plateformes numériques ont été supprimées. La construction d’un marché unique des facteurs de production a progressé. Un marché national de l’électricité à multiples niveaux et fonctions, alimenté par un bouquet énergétique, a pris forme. Les activités locales destinées à attirer les investisseurs ont été réglementées. Nous avons œuvré au développement sain et régulier du secteur des appels d’offres et de la soumission de projets, en établissant des règles visant à mieux gérer les experts chargés d’évaluer les offres et la réserve d’experts. Nous avons veillé à résoudre les problèmes saillants existant dans certains domaines prioritaires. Bon nombre de problèmes de cloisonnement du marché et de protectionnisme local ont, de ce fait, été réglés. Nous avons réglementé les inspections administratives dans les entreprises, veillé à ce que l’imposition d’amendes administratives soit strictement réglementée, et mené un travail de suppression des charges injustifiées. Une liste des expériences modèles innovantes en matière d’amélioration de l’environnement des affaires en Chine a été publiée, et l’action triennale pour aménager un environnement des affaires de premier ordre dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei a été lancée. Nous avons réexaminé, en vertu de la loi, 79 000 litiges administratifs relatifs aux entreprises et corrigé 6 516 actes administratifs injustifiés ou illégaux compromettant les droits des entreprises, ce qui a contribué à l’amélioration de l’environnement des affaires.

**Troisièmement, les principes institutionnels fondamentaux de l’économie de marché n’ont cessé d’être améliorés.** Nous avons émis une directive sur l’amélioration du système de l’accès au marché et procédé à une évaluation de l’efficacité générale dans ce domaine. Nous avons commencé à établir un système de protection des droits de propriété intellectuelle, lancé une action spéciale en faveur de la valorisation et de l’exploitation des brevets et continué de mener la réforme consistant à regrouper les procédures civiles, administratives et pénales en ce qui concerne les infractions aux droits de propriété intellectuelle. Nous avons poursuivi la réforme du système de propriété collective rurale et les expériences pilotes en matière de commercialisation de terrains collectifs destinés à des projets de construction à but lucratif. Les règlements de contrôle en matière de concurrence loyale ont été formulés. La lutte contre les monopoles et la concurrence déloyale, ainsi que l’application de lois afférentes ont été renforcées. Nous avons amélioré le mécanisme de redressement du crédit et favorisé la reconnaissance des résultats du redressement du crédit entre les différents établissements.

**Quatrièmement, les réformes dans les secteurs prioritaires ont gagné en profondeur et permis d’obtenir des résultats probants.** La loi sur la TVA a été promulguée. Les essais relatifs à la conversion des droits parafiscaux en impôts sur les ressources en eau sont en cours de généralisation sur tout le territoire. Les directives visant à renforcer le contrôle et la prévention des risques en faveur du développement de haute qualité de l’assurance, du marché des capitaux et du marché à terme ont été formulées. Un effort a été fait pour promouvoir l’accès au marché des capitaux à moyen et long terme ainsi que pour parachever les règles d’opération et les mesures de contrôle régissant la cession de titres, le *trading* quantitatif et le prêt-emprunt de titres. Le mécanisme de supervision des maillons qui jouissent d’un monopole naturel a mieux fonctionné. Le marché des certificats verts et de l’électricité verte a connu un développement vigoureux, si bien que la délivrance desdits certificats et les transactions d’électricité verte ont lieu sur presque tout le territoire. Le mécanisme de réglementation des prix a été parachevé : la tarification de l’électricité selon les règles du marché a bien progressé ; la fixation du prix du transport de pétrole raffiné acheminé par oléoduc a été optimisée ; la réforme des prix des services publics et des prix dans les secteurs d’utilité publique a été approfondie ; les tarifs demandés par les opérateurs agréés de services de fourniture de données publiques ont été réglementés ; la réforme générale du prix de l’eau à usage agricole s’est appliquée à une superficie supplémentaire de 80 millions de *mu* (1 *mu* = 1/15 d’hectare) de terres irriguées. Dans le cadre de la réforme générale expérimentale menée à Shenzhen, à Xiamen et dans la nouvelle zone de Pudong, une large autonomie a été octroyée à l’instance locale dans la mise en œuvre de certaines réformes : à Shenzhen, la première série de ces réformes a été parachevée et la deuxième série a bien progressé ; à Xiamen et dans la nouvelle zone de Pudong, la première série de ce genre de réformes a pu trouver, pour la plupart, un cadre d’implantation. La réforme relative à la gestion des centres de formation et des stations de cure appartenant aux organes du Parti ou organes gouvernementaux, aux établissements d’intérêt public et aux entreprises publiques est achevée. Nous avons annoncé le relèvement progressif de l’âge légal de départ à la retraite et annoncé des mesures provisoires pour un système de retraite plus flexible.

**III) La stratégie de développement par l’innovation a été conduite en profondeur et l’innovation a de mieux en mieux joué son rôle de locomotive.** Le système institutionnel de soutien à l’innovation générale a été amélioré à un rythme accéléré, et les acquis scientifiques et technologiques ont été convertis plus rapidement en forces productives. La productivité du travail a connu une augmentation réelle de 4,9 % (174 000 yuans/personne). Les dépenses consacrées à la R-D dans le pays ont augmenté de 8 % pour s’établir à 3 600 milliards de yuans. Sur ce montant, 6,91 % des fonds ont été alloués à la recherche fondamentale. Le nombre de brevets d’invention à haute valeur que nous avons enregistrés a été de 14 pour 10 000 habitants.

**Premièrement, le système d’innovation technologique a été perfectionné de façon continue.** Nous avons mis pleinement en valeur le nouveau mécanisme national destiné à mobiliser toutes les ressources nécessaires à la recherche et développé énergiquement nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique. Tous les mégaprojets technoscientifiques spéciaux de l’État ont été lancés et mis en chantier. La construction du système de laboratoires nationaux a bien avancé. Nous avons accéléré le développement systématique des infrastructures technoscientifiques importantes tout en veillant à améliorer leur gestion tout au long de leur fonctionnement ; 39 projets d’infrastructures technoscientifiques importantes ont déjà été mis en service. Nous avons parachevé le système d’intégration profonde de la production, de l’enseignement et de la recherche dans laquelle les entreprises jouent un rôle leader, favorisé la création d’un système de fonds de réserve pour la R-D au sein des entreprises, soutenu le développement de qualité du capital-risque et formé davantage d’entreprises technoscientifiques leaders et de PME spécialisées, expertes, exclusives et novatrices. Tout cela a permis aux entreprises de renforcer sans cesse leur rôle d’acteur principal en matière d’innovation technologique.

**Deuxièmement, des résultats considérables ont été obtenus dans le domaine de l’innovation technologique.** La sonde lunaire Chang’e-6 a ramené, pour la première fois dans l’histoire de l’humanité, des échantillons de la face cachée de la Lune. Le simulateur d’environnement spatial au sol a été mis en route. Notre premier navire de forage en haute mer baptisé « Mengxiang » a été mis en service. La station Qinling, cinquième station de recherche chinoise en Antarctique a commencé à fonctionner. L’industrie chinoise des circuits intégrés a réalisé rapidement des percées technologiques clés depuis la conception jusqu’à la production, et le système d’exploitation Harmony OS a connu un développement phénoménal de son écosystème. Origin Wukong, l’ordinateur quantique supraconducteur de 3e génération construit par la Chine, est entré en service. Le processeur Zuchongzhi version 3.0 a apporté de nouvelles contributions à l’atteinte de la suprématie quantique. Des chercheurs chinois ont observé pour la première fois des modes gravitoniques chiraux. Notre aimant résistif a enregistré un nouveau record mondial du champ magnétique. Des avancées originales ont été réalisées dans la recherche de nouveaux matériaux à base de carbone. Des percées ont été réalisées en matière de grands modèles d’IA. Le robot humanoïde et d’autres nouvelles formes de terminaux intelligents n’ont cessé d’émerger. Le turbomoteur à usage civil d’une puissance de 1 000 kilowatts a obtenu sa certification. La turbine à gaz lourde de classe F de 300 mégawatts a réussi son premier essai à pleine charge. L’éolienne en mer de 26 mégawatts (la plus puissante du monde) est sortie de la chaîne de montage et prête à être livrée. Le premier réacteur du projet de démonstration nucléaire 100 % chinois Guohe-1 (troisième génération) a été mis en service. La mise au point et la fabrication des prototypes du train à grande vitesse CR450 capables de circuler à 450 km/h ont été terminées. Le plus gros drone cargo chinois a été totalement assemblé et est sorti de la chaîne de production.

**Troisièmement, le développement intégré des talents, de l’éducation, et des sciences et technologies a franchi une nouvelle étape.** Le mécanisme visant à adapter la formation des compétences aux besoins de développement économique et social a été perfectionné, la réforme générale de l’enseignement supérieur a été menée en profondeur, et l’accès des étudiants chercheurs aux disciplines de base ainsi qu’aux disciplines jugées prioritaires et très demandées pour le développement de l’État a été élargi. Des politiques ont été élaborées pour accroître la synergie des divers acteurs de l’innovation et promouvoir la circulation fluide et la répartition optimale des facteurs de l’innovation. La réforme sur l’attribution des droits d’exploitation et d’application des acquis de la recherche a été conduite en profondeur. Nous avons approfondi la réforme sur l’appréciation des compétences scientifiques et technologiques en fonction de catégories et optimisé la chaîne de formation des jeunes talents.

**IV) Nous nous sommes attachés à stimuler la consommation et à augmenter la rentabilité des actifs investis, libérant ainsi de façon continue le potentiel de la demande intérieure.** Le total annuel des ventes au détail des produits de consommation s’est accru de 3,5 %, la croissance des investissements en capital fixe (à l’exception des investissements des ménages ruraux) s’est chiffrée à 3,2 %, la dépense de consommation finale et la formation brute de capital ont contribué respectivement à hauteur de 44,5 % et 25,2 % à la croissance économique.

**Premièrement, la consommation de biens a connu un accroissement continu.** De grands efforts ont été déployés pour promouvoir la consommation dans les domaines tels que le logement, l’automobile, les produits électroniques, les meubles et l’aménagement intérieur. À l’échelle nationale, l’apport minimum pour l’achat d’un appartement a été ramené à 15 %, et le taux d’intérêt plancher imposé sur les prêts hypothécaires a été supprimé. Le taux d’intérêt des prêts en cours et celui appliqué aux prêts épargne-logement ont baissé, et la taxe perçue lors des transactions et du développement immobiliers a été diminuée. La superficie des biens immobiliers neufs et anciens vendus au quatrième trimestre dont le contrat de vente a été signé en ligne a augmenté respectivement de 21,6 % et 7,7 % en glissement trimestriel. Des actions ont été lancées pour promouvoir la consommation d’automobiles à énergies nouvelles : sur les 31,436 millions d’automobiles vendues pendant toute l’année (+ 4,5 %), 12,87 millions sont des automobiles à énergies nouvelles (+ 35,5 %), représentant 40,9 % du marché automobile. La Fédération chinoise de l’industrie légère a publié la 11e édition de son catalogue de produits de consommation innovants ou améliorés. Nous avons promu la vente d’automobiles à énergies nouvelles, de matériaux de construction verts, et d’appareils électroménagers verts et intelligents dans les zones rurales, et les ventes au détail des produits de consommation ont augmenté de 4,3 %. Les nouveaux modes de consommation tels que la vente en streaming et la vente au détail instantanée ont continué à jouer leur rôle d’entraînement, et la vente en ligne de produits physiques a atteint 12 800 milliards de yuans, affichant une croissance de 6,5 %.

**Deuxièmement, la consommation de services a connu une augmentation rapide.** Une directive sur la promotion du développement de qualité de la consommation des services a été promulguée et les politiques en la matière ont été améliorées. La vente au détail de services a augmenté de 6,2 % sur un an, soit une hausse de 3 points de pourcentage par rapport à la croissance de la vente au détail des biens. Nous avons amélioré le système de fixation des jours fériés et ajouté deux jours à la liste des jours fériés. Nous avons mis en place des politiques en faveur de la consommation dans la culture et le tourisme et fait tout le nécessaire pour développer le tourisme dans les districts, le tourisme de glace et de neige, les voyages d’études, le « tourisme rouge » et les trains touristiques. Le nombre de voyages touristiques à l’intérieur du pays a augmenté de 14,8 % et les dépenses touristiques ont progressé de 17,1 %. La consommation dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport a continué à augmenter ; le marathon, le cyclisme et les activités en plein air se sont de plus en plus popularisés ; et les grandes compétitions sportives sont devenues un nouveau pôle de croissance économique. Le plan d’action pour augmenter la consommation numérique a été poursuivi énergiquement : la vente au détail des services de télécommunication et de l’information a enregistré une croissance à deux chiffres. Une directive visant à promouvoir l’économie des séniors en vue d’améliorer le bien-être des personnes âgées a été promulguée, et le potentiel de la consommation des séniors dans les soins prophylactiques et en matière culturelle et touristique a été libéré. Nous avons facilité les paiements des étrangers lors de leurs séjours touristiques en Chine, appliqué l’exemption unilatérale de visa pour 38 pays et l’exemption mutuelle complète de visa pour 26 pays, et prolongé la période de séjour en transit sans visa des étrangers éligibles à 240 heures. En 2024, le total des voyages des touristes étrangers en Chine s’est chiffré à 132 millions, soit une augmentation de 60,8 %.

**Troisièmement, l’environnement de consommation s’est continuellement amélioré.** Nous avons lancé une série d’activités comme l’Année de la consommation et cherché à créer de nouveaux scénarios et pôles de consommation. Nous avons encouragé le développement innovant des marques classiques chinoises tout en veillant à préserver leurs caractéristiques originales, et porté à 1 455 le nombre de marques classiques chinoises. Des centres incubateurs du développement de nouvelles marques de consommation ont été créés conformément aux conditions locales. Nous avons poursuivi la transformation des villes en centres de consommation de dimension internationale, développé activement des quartiers commerciaux intelligents, et aménagé au total 4 335 quartiers urbains permettant à 107 millions d’habitants d’acheter ce dont ils ont besoin dans un délai de 15 minutes à pied. Les infrastructures rurales favorisant la consommation ont été améliorées dans les districts. Le Règlement d’application de la loi sur la protection des droits et des intérêts des consommateurs a été mis à exécution, la surveillance et l’application des lois relatives à la consommation ont été renforcées, et une action a été menée pour assurer la sûreté des produits destinés aux enfants et aux élèves durant l’année 2024.

**Quatrièmement, le rôle des investissements publics a été mieux valorisé.** Nous avons utilisé au mieux les fonds d’investissement inscrits au budget central, les obligations spéciales émises par les instances locales, les emprunts d’État supplémentaires émis en 2023 et les emprunts d’État spéciaux à très long terme afin de soutenir les projets prioritaires. Nous avons veillé à déterminer la direction et les secteurs vers lesquels doivent aller les investissements prévus par le budget central, tout en renforçant la surveillance et la gestion des projets. Le mécanisme de gestion des obligations spéciales émises par les instances locales a été perfectionné et une approche de liste négative a été adoptée pour délimiter les secteurs dans lesquels les fonds ainsi réunis sont autorisés. De grands efforts ont été déployés pour mieux planifier et préparer les projets ultérieurs, assurer une meilleure gestion des projets tout au long de leur réalisation, et garantir leurs besoins en terrain, espace marin et énergie, et en matière d’évaluation de l’impact environnemental. Nous avons également veillé au progrès des 102 mégaprojets lancés dans le cadre du XIVe Plan quinquennal. Les 15 000 projets bénéficiant d’un financement total à hauteur de 1 000 milliards de yuans provenant de l’émission des emprunts d’État supplémentaires en 2023 ont bien progressé, et un lot de projets de reconstruction post-catastrophe et de renforcement de la capacité de lutte contre les calamités ont été achevés dans les délais prévus.

**Cinquièmement, les investissements privés ont connu un développement sain.** L’investissement privé a progressé de 6 % hors développement immobilier et de 10,8 % dans l’industrie manufacturière. La part de participation des investissements privés représente 10 % de la totalité de ceux destinés à la construction des 5 centrales nucléaires récemment approuvées. Le nouveau mécanisme de partenariat public-privé (PPP) a été appliqué conformément aux règlements. Des investisseurs privés ont participé à 531 projets issus de la plateforme nationale créée à cet effet, et leurs investissements ont atteint au total 413,6 milliards de yuans. Un registre des projets importants à capitaux privés a été dressé et ceux-ci ont bénéficié d’un soutien continu en ce qui concerne les fonds et les facteurs de production. L’émission régulière des fiducies de placement immobilier (REITs) dans le secteur des infrastructures a été institutionnalisée ; avec 62 projets émis et cotés en bourse, les fonds collectés se sont élevés à 166 milliards de yuans. Le chauffage urbain, les installations hydrauliques et les marchés de produits agricoles ont tous réalisé leur premier REIT.

**V) La mise en place d’un système industriel moderne a été accélérée et les forces productives de nouvelle qualité se sont développées de manière régulière.** Nous avons promulgué une directive sur l’accélération de la mise en place d’un système industriel moderne, et veillé à augmenter les capacités de base de nos industries, à élever le niveau de modernisation de nos chaînes industrielles, ainsi qu’à améliorer la qualité des produits et à renforcer le rôle d’orientation des normes. De nouveaux moteurs de croissance et de nouveaux atouts ont été constamment créés et renforcés. La valeur ajoutée des grandes entreprises de l’industrie manufacturière de haute technologie et la valeur ajoutée des grandes entreprises de l’industrie équipementière ont connu respectivement une progression de 8,9 % et de 7,7 %, dépassant de 3,1 et de 1,9 points de pourcentage celle des grandes entreprises industrielles [dont le chiffre d’affaires annuel dépasse 20 millions de yuans].

**Premièrement, la reconversion et la mise à niveau des industries traditionnelles ont été accélérées.** Le catalogue-guide de la restructuration industrielle (édition 2024) a été mis en vigueur, afin d’aider l’industrie manufacturière à accélérer sa transition verte et sa transformation en une industrie intelligente et haut de gamme. Les modalités d’exécution du remplacement des capacités de production en sidérurgie, cimenterie et verrerie ont été modifiées, permettant l’élimination progressive des capacités de production obsolètes et peu efficaces. Le Plan d’application sur le développement innovant de la chimie fine a été promulgué. Nous avons élaboré 71 normes obligatoires nationales, approuvé et publié 2 259 normes sectorielles et dirigé l’élaboration de 144 normes internationales. Une série de conglomérats de l’industrie manufacturière de pointe et d’usines intelligentes ont été formés. Nous avons veillé à ce que les services aux entreprises se spécialisent et visent le sommet de la chaîne de valeur. Un total de 2 400 plateformes d’essais pilotes ont été construites dans la filière manufacturière. La Journée des marques chinoises a été un succès.

**Deuxièmement, les industries émergentes ont connu un développement accéléré et les industries du futur ont été planifiées de manière méthodique.** Lesindustries émergentes d’intérêt stratégique se sont développées de manière intégrée et intensive. Nous avons encouragé les gros constructeurs de véhicules à énergies nouvelles à mieux structurer leurs activités pour devenir plus forts et plus compétitifs. La mise à niveau de l’industrie manufacturière électronique et informatique a été favorisée, et la valeur ajoutée réalisée par les grandes entreprises de l’industrie manufacturière des appareils électroniques tels que les ordinateurs et les matériels de télécommunication a augmenté de 11,8 %. Nous avons promu le développement accéléré de la biomédecine et soutenu toute la chaîne de valeur des médicaments innovants pour accélérer son développement. La Chine s’est hissée au deuxième rang mondial en ce qui concerne le nombre de nouveaux médicaments mis sur le marché et de ceux en phase d’essai. Nous avons poussé en avant l’application d’envergure du système Beidou ainsi que le développement de l’Internet par satellite, et réalisé de nouveaux progrès dans le domaine de l’aérospatiale commerciale. L’avion gros porteur chinois C919 a été mis en service sur une grande échelle et transporté plus d’un million de passagers depuis ses débuts. Les Règlements provisoires sur la gestion du trafic des véhicules aériens sans pilote sont entrés en vigueur, et la mise en place de systèmes relatifs au code d’identification unique du drone, à l’enregistrement nominal des propriétaires et au service de rappel a été accélérée. La réalisation de percées techniques en matière de circuits intégrés a été accélérée. En 2024, nous avons exporté au total 298,1 milliards de puces électroniques, qui sont devenues le produit le plus exporté en termes de valeur. L’« IA + » a été utilisée dans davantage de domaines, et de plus en plus de produits et services témoignant d’une haute compétitivité à l’échelle internationale sont apparus sur le marché.

**Troisièmement, l’économie numérique s’est développée de manière innovante.** Nous avons élaboré des politiques en faveur du développement de qualité de l’économie numérique et publié un plan d’orientation pour développer les infrastructures de données de l’État. Nous avons poursuivi le projet d’intégration des données venant de l’Est aux calculs effectués à l’Ouest, et promu la mise en place d’un système national de calcul intégré. Nous avons amélioré rapidement les systèmes de base des données, mené en profondeur l’action « données X », et fait tout le nécessaire pour développer un marché intégré des données au niveau national. La Chine se maintient ainsi au deuxième rang mondial en termes de production de données et de puissance de calcul. L’essor de l’industrie des données a donné naissance à une série de produits, de services et d’activités émergents qui emploient des technologies numériques et intelligentes. Les projets en faveur de la transition numérique ont été menés en profondeur. La promotion de l’agriculture intelligente a donné des résultats encourageants. La numérisation du secteur des services a été étendue, et sa qualité s’est améliorée, ce qui a permis d’enrichir énormément les activités liées à la culture numérique et au tourisme intelligent. En 2024, la valeur ajoutée réalisée par les industries clés de l’économie numérique a représenté environ 10 % du PIB.

**Quatrièmement, les infrastructures ont été développées et modernisées.** La construction d’un réseau national de transports multimodaux et multidimensionnels a été accélérée : il mesure actuellement plus de 6 millions de km, et son architecture composée de « six axes, sept corridors et huit passages » a pris forme et couvre désormais plus de 80 % des districts du pays. À la fin de l’année 2024, la longueur totale des voies ferrées mises en service a atteint 162 000 km, dont 48 000 km de lignes à grande vitesse. Les mégaprojets, tels que le chemin de fer Sichuan-Xizang et le réseau national de l’eau ont bien avancé. La construction, au niveau national, des plaques tournantes logistiques et des grands centres de la chaîne logistique du froid, ainsi que l’action consistant à renforcer la construction des plaques tournantes de transport multimodal de marchandises ont été menées en profondeur, ce qui fait que notre système de logistique moderne ne cesse de s’améliorer. Le nombre d’installations de recharge pour véhicules électriques à l’échelle nationale s’est élevé à 12,818 millions, soit une augmentation de 49,1 % ; les services de recharge sont désormais offerts dans 98 % d’aires de services autoroutières. Nous avons accéléré le développement d’infrastructures de type nouveau : tous les bourgs et cantons, ainsi que plus de 90 % de villages administratifs ont été couverts par les réseaux de télécommunication mobile 5G, réalisant un taux d’accès de plus de 71 % ; l’Internet industriel a été appliqué dans les 41 secteurs industriels. Le nombre de points de terminaison optique a atteint 1,16 milliard, occupant 96,5 % des points d’accès à l’Internet haut débit ; et le nombre d’abonnés à l’Internet offrant une vitesse de connexion supérieure à 1 000 Mbps a augmenté pour atteindre 207 millions.

**VI) Nous avons accéléré l’instauration d’un nouveau système économique ouvert de niveau plus élevé et obtenu des résultats encourageants dans l’ouverture de haut niveau.** En 2024, le montant total de l’import-export de marchandises et celui de services ont atteint respectivement 43 800 milliards et 7 500 milliards de yuans ; les investissements étrangers directs se sont hissés à 116,2 milliards de dollars US ; et nos investissements directs à l’étranger ont totalisé 143,8 milliards de dollars US. Nos réserves en devises se sont chiffrées à 3 202,4 milliards de dollars US à la fin de l’année 2024.

**Premièrement, la coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » a donné des résultats satisfaisants.** Nous avons tenu avec succès la quatrième réunion sur l’initiative « Ceinture et Route » (ICR). Les projets importants fixés dans les huit programmes d’action de soutien à l’ICR se sont bien déroulés ; la valeur des importations et des exportations réalisées par la Chine avec les pays participants à l’ICR a augmenté de 6,4 %, dépassant pour la première fois 50 % du montant global de notre commerce extérieur. Nous avons signé des programmes de coopération dans le cadre de l’ICR avec 23 pays ou organisations internationales, dont le Brésil et l’Union africaine. Le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine de 2024 a été couronné de succès. Nous avons organisé avec succès le premier Forum Chine-Pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sur la coopération industrielle et en matière d’investissement et le 8e Sommet de la Sous-région du Grand Mékong. De grands progrès ont été enregistrés dans la promotion coordonnée des grands travaux emblématiques et des projets « petits et beaux » bénéficiant à la population. La cérémonie de démarrage du projet ferroviaire Chine-Kirghizstan-Ouzbékistan a été organisée ; le chemin de fer Chine-Laos et la ligne ferroviaire à grande vitesse Jakarta-Bandung ont fonctionné de manière stable ; la mise à niveau du corridor économique sino-pakistanais s’est poursuivie sans accrocs ; le projet de gazoduc Chine-Russie (est) a été achevé avant terme et a atteint sa capacité de transmission maximale. La construction des lignes ferroviaires Chine-Thaïlande et Hongrie-Serbie a connu de nouvelles avancées ; le projet visant à construire une ligne ferroviaire électrifiée à écartement standard entre la Chine et le Vietnam a été fructueux ; la route de transport international transcaspienne Chine-Europe a été mise en service. Les projets relatifs au bien-être de la population tels que les Ateliers Luban, la technologie *Juncao*, la *Silk Road Community Building Initiative* se sont poursuivis. Nous avons aménagé une série de centres de consolidation pour le transport ferroviaire Chine-Europe, et les trains de fret Chine-Europe, qui relient 229 villes de 26 pays de l’Europe, ont effectué 19 400 voyages en 2024, totalisant ainsi plus de 100 000 voyages depuis leur mise en service. Les lignes portant la dénomination de « transport maritime de la Route de la soie » ont desservi 145 ports de 46 pays, tandis que les lignes de la Route de la soie aérienne, 107 villes de 56 pays. Nous avons promu activement le développement du cybercommerce le long de la Route de la soie, et établi des mécanismes de coopération bilatérale en la matière avec 33 pays, dont le Tadjikistan et Bahreïn.

**Deuxièmement, l’exportation a augmenté sa contribution à la croissance économique.** Nous avons promulgué des politiques visant à promouvoir le développement régulier du commerce extérieur, à élargir l’export par le cybercommerce, à faire progresser la construction d’entrepôts extraterritoriaux, et à favoriser le développement du commerce des services et du commerce numérique. La contribution des exportations nettes de produits et services à la croissance économique a atteint 30,3 %. Nous avons organisé avec succès l’Exposition internationale d’importation de Chine, la Foire chinoise de l’importation et de l’exportation (Foire de Canton), le Salon international du commerce des services de Chine, la Foire internationale chinoise pour l’investissement et le commerce, l’Exposition Chine-Russie et d’autres expositions importantes. Nous avons lancé le plan d’action visant à promouvoir une ouverture de haut niveau sur l’extérieur et à introduire et utiliser davantage d’investissements étrangers. La liste négative pour l’accès au marché des investissements étrangers (édition 2024) a été promulguée, et toutes les mesures restrictives concernant leur accès à l’industrie manufacturière ont été supprimées. Les expériences pilotes visant à élargir l’ouverture du secteur des services se sont poursuivies, et des essais ont été menés dans les domaines des services de télécommunications à valeur ajoutée, de la biotechnologie et des hôpitaux exclusivement financés par des capitaux étrangers. La liste négative du commerce des services transfrontalier en vigueur sur tout le territoire et celle appliquée aux zones de libre-échange ont été publiées et appliquées. Nous avons lancé la huitième série de projets majeurs emblématiques à capitaux étrangers. Le système de gestion des investissements chinois à l’étranger et des services connexes a été perfectionné.

**Troisièmement, les plateformes d’ouverture ont mieux joué leur rôle.** Nous avons veillé à mieux planifier et coordonner la répartition des diverses plateformes d’ouverture dans le pays. La stratégie de mise à niveau des zones pilotes de libre-échange a été mise en œuvre, et la valeur des importations et des exportations réalisée dans les 22 zones pilotes de libre-échange a atteint 8 450 milliards de yuans. Nous avons accéléré la construction de zones pilotes de cybercommerce transfrontalier : la valeur du cybercommerce transfrontalier réalisé par les entreprises qui y sont implantées a représenté plus de 95 % de l’ensemble du pays. L’import-export accompli dans les zones franches complexes placées sous contrôle douanier spécial a atteint un montant de 8 370 milliards de yuans en 2024, soit une augmentation de 4,6 %. Nous avons publié un plan général visant à approfondir la réforme globale en matière de commerce international dans la municipalité de Yiwu (province du Zhejiang), et lancé des mesures en faveur de l’approfondissement des expériences en matière d’ouverture et d’innovation menées dans le parc industriel de Suzhou. La zone pilote de développement et d’ouverture de Yanji-Changbai (province du Jilin) a été inaugurée, et un soutien continu a été apporté au développement de la zone pionnière de mise en valeur et d’ouverture de Changchun-Jilin-Tumen. Le Programme sino-russe de protection et de développement conjoints de l’île de Heixiazi (l’île Bolchoï Oussouriisk) a été co-signé. Notre politique consistant à étendre la coopération et l’ouverture vers l’Asie du Nord-Est a été poursuivie. Le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest a desservi 542 ports de 125 pays et régions.

**Quatrièmement, la coopération bilatérale et multilatérale en matière d’économie et de commerce a été continuellement approfondie.** Restant fidèles au système du commerce multilatéral, nous avons participé activement à la promotion de la réforme de l’OMC, et contribué à la conclusion de l’accord sur la facilitation de l’investissement pour le développement et de l’accord sur le commerce électronique. Nous avons mis en œuvre, de manière intégrale et conformément aux exigences de qualité, l’accord de Partenariat régional économique global (RCEP), et œuvré activement pour adhérer au Partenariat sur l’économie numérique (DEPA) et au Partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP). Dans le cadre des mécanismes multilatéraux tels que le G20, les BRICS et l’APEC, nous avons contribué à la signature de nombreux documents sur la facilitation et la libéralisation du commerce et de l’investissement, la numérisation du commerce, l’interconnexion des chaînes d’approvisionnement et le développement durable. Nous avons mis en œuvre les accords de libre-échange avec le Nicaragua, l’Équateur et la Serbie, ainsi que le Protocole sur la mise à niveau de l’accord de libre-échange Chine-Singapour. Nous avons signé un accord de commerce des services et d’investissements Chine-Biélorussie, ainsi que le Protocole sur la mise à niveau de l’accord de libre-échange Chine-Pérou. Les négociations sur la version 3.0 de la zone de libre-échange Chine-ASEAN ont été accomplies.

**VII) Nous avons mené de front la nouvelle urbanisation et le redressement global des campagnes, de sorte que de nouveaux progrès ont été réalisés dans le développement intégré des villes et des campagnes.** Nous avons promulgué et mis en œuvre le plan d’action quinquennal pour promouvoir la stratégie de la nouvelle urbanisation centrée sur l’être humain, le programme de redressement global des campagnes et le programme visant à accélérer la transformation de notre pays en une puissance agricole. La cohérence du développement entre les villes et les campagnes est en constante amélioration.

**Premièrement, les résultats que nous avons obtenus dans la lutte contre la pauvreté ont été consolidés.** Nous n’avons jamais cessé de perfectionner les mécanismes de contrôle dynamique et d’assistance visant à prévenir la chute ou la rechute dans la pauvreté. Grâce aux mécanismes de coopération entre l’Est et l’Ouest et de l’assistance ciblée, nous avons obtenu des résultats tangibles dans les régions prioritaires. Nous avons veillé au développement de qualité des activités industrielles aidées dans ce cadre, si bien que les principales industries locales dans les 832 districts sortis officiellement de la pauvreté ont créé une valeur de production de 1 700 milliards de yuans. Nous avons lancé une action spéciale visant à assurer le développement durable des zones de relogement des populations pauvres, de sorte que le taux d’emploi s’est élevé à 95 % pour les travailleurs relogés. Grâce à l’application de la politique visant à sortir les nécessiteux de la pauvreté en les faisant participer à des travaux publics rémunérés, plus de 3,3 millions d’habitants à faible revenu ont pu trouver un travail au cours de l’année. Nous avons poursuivi la campagne décisive visant à prévenir la rechute dans la pauvreté grâce à l’aide à l’emploi, permettant ainsi à plus de 33 millions de personnes sorties de la pauvreté de trouver un emploi. En ce qui concerne la promotion de la consommation destinée à aider les régions pauvres, nous avons mené les actions « printemps nouveau » et « automne d’or » et contribué à l’établissement d’un mécanisme de connexion entre la production et la vente et d’un système de coopération industrielle. La vente annuelle dans ce cadre a atteint plus de 450 milliards de yuans.

**Deuxièmement, le niveau de modernisation des activités économiques en milieu rural n’a cessé d’augmenter.** La production céréalière totale a enregistré un nouveau record de 700 millions de tonnes, et les denrées du « panier de la ménagère » ont été abondantes sur le marché. Adoptant une vision globale de l’alimentation, nous avons accéléré l’établissement d’un système d’approvisionnement alimentaire à multiples canaux reposant sur la coordination entre les cultures céréalières, industrielles et fourragères, sur la combinaison de l’agriculture, de la sylviculture, de l’élevage et de la pisciculture et sur l’association des produits végétaux, animaux et microbiens. La mise en œuvre de projets d’innovation scientifique et technique en matière d’agriculture a été accélérée pour remédier aux faiblesses du secteur des machines et des équipements agricoles. Grâce à notre soutien continuel au développement intégré des trois secteurs ruraux, la rentabilité de la transformation des produits agricoles s’est améliorée et le tourisme et les industries culturelles locales ont permis d’augmenter les revenus des paysans. Les exploitations agricoles de type nouveau se sont attachées à élever la qualité et la rentabilité de leurs activités. Sur l’année 2024, 1 094 000 exploitations agricoles ont fait bénéficier de leurs services une superficie totale de 2 140 millions de *mu* de terres.

**Troisièmement, l’aménagement du milieu rural a fait de nouveaux progrès.** En nous inspirant des expériences du Programme de revitalisation rurale verte, nous avons accéléré la création d’un milieu rural beau et harmonieux où il fait bon vivre et travailler, et exécuté le plan d’action quinquennal visant à améliorer l’habitat rural, le plan d’action visant à développer le milieu rural et l’action spéciale consistant à accorder des soutiens financiers au redressement global des campagnes. Les grands projets d’approvisionnement en eau ont bénéficié à 65 % des habitants ruraux, et le taux d’accès à l’eau courante a été porté à 94 % dans les régions rurales. Nous avons amélioré le système de collecte et de traitement des ordures ménagères, soutenu les travaux de transformation des toilettes selon les conditions locales, et promu par étape et par catégorie le traitement des eaux usées, si bien que les ordures ménagères sont collectées et traitées dans plus de 90 % de villages de l’ensemble du pays, que la proportion de toilettes propres a atteint environ 75 % et que plus de 45 % des eaux usées sont traitées ou contrôlées dans les campagnes. Nous avons favorisé l’intégration des transports de marchandises, des transports de voyageurs et des services d’expédition. Le système de services aux personnes âgées à la campagne a été progressivement amélioré et les hôpitaux au niveau des districts et en dessous se sont de mieux en mieux équipés. Les paysans ont vu leur vie culturelle s’enrichir sans cesse.

**Quatrièmement, la nouvelle urbanisation a donné des résultats tangibles.** À la fin de 2024, le taux de la population urbaine permanente s’est élevé à 67 %, soit 0,84 point de pourcentage de plus en glissement annuel. Nous avons continué de promouvoir de façon méthodique l’intégration des travailleurs migrants dans les zones urbaines, poursuivi la réforme de l’administration du *hukou* (état civil) et assuré aux travailleurs migrants les services publics de base dans leur lieu de résidence permanente ; 97 % de leurs enfants installés avec eux en ville poursuivent leurs études de cycle obligatoire dans des écoles publiques ou dans des écoles privées grâce à une subvention du gouvernement. Nous avons poursuivi à un rythme plus rapide l’urbanisation, notamment dans les chefs-lieux de district, développé des industries disposant d’atouts locaux et élevé la capacité multifonctionnelle de ces villes. Nous avons poursuivi l’action de rénovation urbaine et déployé d’énormes efforts pour remédier aux insuffisances en matière de sûreté et de résilience des villes : nous avons modernisé 66 000 km de réseaux de distribution de gaz vétustes, construit ou rénové 175 000 km de canalisations, et démarré des projets de réhabilitation dans 58 000 quartiers urbains. Nous avons aussi mis en chantier 1 863 projets d’aménagement de « villages intra-muros », construit ou acheté 1 894 000 logements pour reloger des ménages en difficulté, et rénové 79 000 logements en mauvais état dans les zones urbaines. Nous avons fait avancer la construction de la zone économique Chengdu-Chongqing : 10 plateformes de coopération dans les zones limitrophes entre le Sichuan et Chongqing sont en cours de construction, les réformes clés consistant à séparer de manière appropriée les zones économiques des zones administratives ont donné des résultats encourageants, et de grands projets dans les domaines du transport intermodal, de l’innovation technologique et du développement industriel ont été mis en œuvre.

**VIII) Nous avons renforcé la coordination de nos efforts dans l’application de la stratégie de développement interrégional coordonné, de manière à mieux restructurer l’économie régionale.** Nous avons conçu, promulgué et exécuté un lot de plans et de politiques sur l’aménagement des régions importantes, et renforcé la mise en œuvre des stratégies de développement régional, ce qui a permis à chaque région de mieux faire valoir ses avantages comparatifs.

**Premièrement, le développement interrégional coordonné a produit des effets cumulatifs et connu un nouvel élan. Le développement coordonné de la zone Beijing-Tianjin-Hebei** s’est poursuivi, donnant des résultats substantiels. Plusieurs universités et hôpitaux de Beijing se sont partiellement implantés à Xiong’an, et certaines entreprises relevant de l’autorité centrale ou des filiales d’entreprises publiques ont déménagé de Beijing à Xiong’an. En ce qui concerne le centre secondaire de Beijing, ses fonctions administrative, commerciale, culturelle et touristique n’ont cessé de s’améliorer. Des politiques et mesures visant à soutenir davantage le développement de haute qualité de la nouvelle zone de Binhai (Tianjin) ont été promulguées et mises en œuvre. Dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei, les réseaux de transport en faveur de l’interconnexion et l’intercommunication ont été mieux développés et mieux structurés, la coordination entre l’amont et l’aval des chaînes industrielles s’est renforcée, et la mise en place conjointe ainsi que le partage des services publics ont été plus efficaces. **Le développement intégré de haute qualité du delta du Changjiang** s’est poursuivi. La zone modèle de développement intégré, vert et écologique a obtenu une plus grande autonomie en matière de réforme dans différents domaines. Le regroupement des ressources portuaires et l’interconnexion des réseaux de transport sur rail ont enregistré de nouveaux progrès. La transformation de Shanghai en centre international dans cinq domaines a progressé à un rythme accéléré. **La construction de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao** a monté d’un cran. La zone de coopération approfondie Guangdong-Macao à Hengqin, désormais une zone de contrôle douanier indépendant, a adopté un système de double gestion douanière pour les marchandises circulant entre Hengqin et Macao et celles qui transitent entre Hengqin et le reste de la partie continentale ; ce nouveau système a bien fonctionné et la zone accueille maintenant plus de 16 000 Macanais qui y résident et travaillent. Le parc de Shenzhen et le parc de Hong Kong situés dans la zone de coopération de l’innovation technologique Shenzhen-Hong Kong à Hetao se sont développés d’une façon plus cohérente et interactive. Les facteurs d’innovation ont circulé plus facilement entre la partie continentale et les régions administratives spéciales. **Dans la ceinture économique du Changjiang**, la politique consistant à privilégier la protection et à éviter l’exploitation à outrance a donné des résultats remarquables. Un plan d’action triennal visant à protéger de façon plus poussée et efficace le fleuve Changjiang a été lancé et mis en application. Le moratoire décennal sur la pêche dans les zones clés du bassin du fleuve a montré son efficacité. La qualité de l’eau sur le principal cours du Changjiang est demeurée au niveau de classe II durant les cinq années écoulées. L’aménagement d’un corridor de transport multimodal a été accéléré. Tous les projets de chemins de fer à grande vitesse le long du Changjiang ont démarré. **La protection écologique et le développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe** ont bien progressé. Les projets de traitement des eaux usées et des ordures ménagères urbaines, ainsi que les projets de lutte contre la pollution diffuse d’origine agricole, la pollution industrielle et la pollution liée aux résidus miniers entreposés ont tous bien progressé. Les eaux usées évacuées dans les cours d’eau ont été mieux traitées à la source et plus de 80 000 points d’évacuation ont été aménagés. Des projets importants dans le cadre de la protection et de la restauration écologiques ont été mis en œuvre rapidement. La qualité de l’eau sur le principal cours du Huanghe est demeurée au niveau de classe II durant les trois années écoulées. **Le projet ambitieux visant à faire de la Chine une puissance maritime** a été poursuivi. La construction de grandes provinces maritimes, de villes côtières modernes et de zones modèles de développement de l’économie maritime a connu un développement innovant. Les écosystèmes marins se sont continuellement améliorés. La valeur ajoutée de l’économie maritime a dépassé 10 000 milliards de yuans.

Les préparatifs des opérations douanières indépendantes du **port de libre-échange de Hainan** se sont déroulés de manière méthodique. Le système réglementaire en la matière a été continuellement perfectionné et les mesures d’accompagnement ont été mises en œuvre. Les secteurs disposant d’atouts locaux tels que la culture de semences du Nord dans le Sud, la technologie *deep-sea*, et l’aérospatiale à vocation commerciale se sont développés plus rapidement. Le plan d’action pour construire, selon les plus hautes normes, **de nouvelles zones de niveau national** a bien progressé, permettant de regrouper un grand nombre d’industries compétitives et influentes. Les politiques de soutien en faveur des **régions frontalières** ont été améliorées et la construction de plateformes d’ouverture et de coopération y bat son plein. **Les anciennes bases révolutionnaires** ont poursuivi leur redressement à un rythme accéléré, et plus de 1 400 projets industriels ont été mis en place dans le cadre de la coopération jumelée au profit des principales villes de ces régions, totalisant 300 milliards de yuans d’investissements. La reconversion des **anciennes villes industrielles** a avancé rapidement, et le parc industriel sino-allemand de fabrication d’équipements haut de gamme (à Shenyang) et la zone modèle de coopération internationale sino-sud-coréenne (à Changchun) sont en cours de construction. Nous avons trouvé de nouvelles activités pour aider à la reconversion économique des **régions dépendantes de l’exploitation des ressources naturelles**, et le réaménagement général des zones houillères affaissées a été renforcé.

Nous avons promulgué un paquet de mesures politiques en vue de faire progresser **la mise en valeur de l’Ouest**. Les mégaprojets de protection et de restauration des écosystèmes, dont celui de la ceinture protectrice des écosystèmes sur le plateau Qinghai-Tibet, ont avancé. Le catalogue des activités industrielles encouragées dans l’Ouest a été mis à jour et publié. Dans le cadre du **redressement global du Nord-Est**, nous avons mis en place des mesures d’accompagnement successives pour soutenir le développement agricole, l’ouverture des régions frontalières et la formation des talents. Le programme sur la promotion de l’économie de glace et de neige au Nord-Est a été mis en œuvre. Nous avons adopté et mis en application une série de politiques et mesures en faveur du **décollage accéléré du Centre** dans la nouvelle ère. Les centres de production céréalière, les bases de production d’énergie, de matières premières et d’équipements modernes, les centres industriels de haute technologie et les réseaux de transport multimodal y sont en cours de construction rapide. La modernisation s’est poursuivie plus rapidement dans **l’Est** : les agrégats économiques ont représenté 52 % du montant total de la Chine et l’import-export, 80 % de l’ensemble du pays.

**Deuxièmement, la synergie et la coopération interrégionales ont été renforcées.** Les différentes stratégies régionales ont été mises en œuvre d’une façon plus synergique, ce qui a permis à la zone Beijing-Tianjin-Hebei, au delta du Changjiang et à la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao de jouer au mieux leur rôle d’entraînement. Cela a également permis d’approfondir l’interconnexion écologique de la ceinture économique du Changjiang et du bassin du fleuve Huanghe, de promouvoir le développement convergent du port de libre-échange de Hainan et de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, et de favoriser la coopération industrielle entre l’Est, le Centre, l’Ouest et le Nord-Est et l’amélioration de leurs structures industrielles. Les aides sectorielles en faveur du Xinjiang, du Xizang et des zones peuplées de Tibétains dans les quatre provinces voisines [Qinghai, Gansu, Sichuan et Yunnan] se sont avérées fructueuses, et la coopération jumelée entre le Nord-Est et l’Est a bien progressé. Les grands projets transrégionaux ont bien avancé : la première tranche du projet d’adduction d’eau du Sud vers le Nord sur les axes oriental et central a permis d’acheminer au total 77,16 milliards de mètres cubes d’eau, dont la qualité est stable et conforme aux normes ; la construction du tronçon central du troisième gazoduc Ouest-Est et du quatrième gazoduc du même projet, ainsi que la construction du deuxième gazoduc transportant du gaz naturel du Sichuan à l’Est se sont bien déroulées ; la construction des sections nord, centrale et sud du projet d’acheminement d’électricité de l’Ouest vers l’Est a progressé rapidement. Ce projet, d’une capacité de transport de 300 millions de kilowatts, joue désormais un rôle important de soutien dans l’approvisionnement de l’électricité dans l’Est et le Centre. La coopération interrégionale pragmatique s’est renforcée : un plan d’action visant à promouvoir conjointement le développement de qualité des zones limitrophes des provinces du Jiangsu, de l’Anhui, du Shandong et du Henan a été rendu public et mis en œuvre ; la coopération entre le centre-sud du Hunan et du Jiangxi et la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao s’est développée ; la transformation du Guangxi en arrière-pays d’intérêt stratégique de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao s’est poursuivie à un rythme accéléré. Le mécanisme de coopération interrégionale s’est progressivement amélioré, permettant de renforcer la coopération pragmatique dans le partenariat industriel, la protection de l’environnement, le partage de services publics et les échanges de cadres et de talents ; la coopération interrégionale en matière de contrôle, de propriété intellectuelle et d’inspection s’est poursuivie de façon plus poussée. Le traitement transprovincial des formalités fiscales a été facilité et a gagné en efficacité : le Centre opérationnel interactif d’imposition national a effectué pas moins de 530 000 opérations transprovinciales.

**IX) Nous avons promu fermement la civilisation écologique, si bien que la transition verte a progressé de manière globale.** Nous avons promulgué une directive sur l’accélération de la transition verte dans l’ensemble des activités économiques et sociales, poursuivi sans relâche la bataille décisive contre la pollution, avancé progressivement dans l’atteinte du pic des émissions de CO2 et la neutralité carbone, et mis en œuvre de manière énergique la stratégie d’économies tous azimuts. La construction d’une belle Chine a donné des résultats substantiels.

**Premièrement, la qualité environnementale s’est améliorée constamment.** Nous avons poursuivi la campagne « ciel bleu, eaux limpides, terre propre » : la densité moyenne des particules fines (PM2,5) dans les villes à l’échelon préfectoral et au-dessus a été de 29,3 µg/m3 (- 2,7 %), et le pourcentage des jours ayant une bonne qualité de l’air dans ces villes a été de 87,2 % ; le pourcentage des eaux de surface dont la qualité est égale ou supérieure à la classe III s’est élevé à 90,4 % du total, et le taux de collecte des eaux usées ménagères des zones urbaines a été de 76,6 % ; le degré de pollution exprimé en demande chimique en oxygène (DCO), ainsi que le volume des émissions d’azote ammoniacal, de composés organiques volatils et d’oxyde d’azote ont baissé continuellement. Un plan d’action visant à contrôler à la source la pollution des sols a été lancé. L’action destinée à améliorer les infrastructures de protection de l’environnement a été menée en profondeur ; un plus grand effort a été fait pour lutter en amont et en aval contre la pollution des plastiques et le suremballage et pour promouvoir vigoureusement les emballages « verts » dans l’expédition rapide.

**Deuxièmement, la protection et la restauration des écosystèmes ont été sans cesse renforcées.** Nous avons perfectionné le mécanisme visant à protéger intégralement et à aménager systématiquement les montagnes, les cours d’eau, les forêts, les champs, les lacs, les prairies et les déserts de sable ; accéléré la mise en œuvre des grands projets de protection et de restauration des écosystèmes importants ; poursuivi la lutte globale contre la désertification et l’érosion des sols ; lancé intégralement les trois grandes batailles emblématiques dans le cadre du projet de ceinture forestière des trois régions du Nord[[1]](#footnote-0). Nous avons poursuivi la régénération des lacs et cours d’eau ayant une grande importance au niveau local, et le projet d’aménagement dit « fleuves et lacs du bonheur » a été mis en chantier. Nous avons poursuivi plusieurs grands projets environnementaux : la protection et la gestion des écosystèmes des fleuves, rivières, lacs et réservoirs comme la zone du barrage-réservoir de Danjiangkou et son amont, la lutte contre l’érosion des sols dans les régions de terres noires du Nord-Est, et l’aménagement des zones dont les nappes phréatiques ont été surexploitées en Chine du Nord et dans d’autres régions du pays. Nous avons mené à bien l’action de reboisement du territoire à grande échelle, et le total des terres reboisées en 2024 a atteint 115,05 millions de *mu*. La stratégie et le plan d’action visant à la préservation de la biodiversité en Chine ont été appliqués, ainsi que le programme d’action de protection et de restauration des itinéraires de migration des oiseaux de Chine. Un système de contrôle environnemental par zones couvrant toute la Chine a été établi. La directive sur la construction de zones pilotes sur le thème « Belle Chine » a été publiée. Les Règlements de compensation pour la protection des écosystèmes ont été promulgués, et le mécanisme de compensation écologique horizontale dans les bassins importants a mieux fonctionné. Le plan visant à accélérer la création d’un mécanisme de valorisation des produits écologiques a été publié, et la première série d’essais en la matière a été lancée au niveau national. Nous sommes en train d’étudier la création d’un mécanisme de financement multimodal pour la réalisation et la gestion des projets écologiques. La loi de protection des écosystèmes du plateau Qinghai-Tibet a été vigoureusement appliquée.

**Troisièmement, les actions en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone ont conduit à des résultats encourageants.** Nous avons accéléré la création d’un mécanisme de double contrôle des émissions de CO2 ; optimisé les systèmes de calcul, de budget et de normes ; amélioré le mécanisme de tarification ; et fait avancer des projets expérimentaux nationaux en matière d’atteinte du pic des émissions. Nous avons veillé à ce que le marché national de quotas d’émissions de carbone couvre progressivement davantage de branches d’activité, et mis en place un marché national de réductions d’émissions certifiées. Nous avons développé des industries vertes et bas carbone et élaboré le catalogue visant à promouvoir la transition verte et bas carbone des industries (édition 2024) et le catalogue de diffusion des technologies vertes. Une action spéciale pour économiser l’énergie et réduire les émissions de CO2 a été lancée dans des secteurs d’importance majeure tels que la sidérurgie, le raffinage du pétrole, la cimenterie, la production d’ammoniaque synthétique et d’aluminium par électrolyse, les centres de données et l’électricité thermique. La consommation globale d’énergie par unité produite dans les secteurs de l’acier brut, de l’aluminium par électrolyse, du clinker et de la verrerie a été réduite au niveau des pays les plus avancés. De nouveaux progrès ont été faits dans la mise en place d’un nouveau système énergétique : en ce qui concerne les centrales éoliennes et photovoltaïques, la puissance nouvellement installée en 2024 a été de 360 millions de kilowatts, soit 82 % de toute la puissance installée de l’année écoulée, et la puissance installée des centrales éoliennes et photovoltaïques a dépassé au total 1,4 milliard de kilowatts, ce qui nous a permis de remplir six ans à l’avance nos engagements envers la communauté internationale. Cinq nouveaux projets d’électricité nucléaire ont été approuvés : celui de Xuwei dans le Jiangsu (phase I), celui de San’ao dans le Zhejiang (phase II), celui de Zhaoyuan dans le Shandong (phase I), celui de Lufeng dans le Guangdong (phase I) et celui de Bailong dans le Guangxi (phase I). Déduction faite de la consommation non énergétique et de celle des énergies non fossiles, la consommation d’énergie par unité de PIB a baissé de 3,8 %. Le volume des émissions de CO2 par unité de PIB a baissé de 3,4 %. La consommation d’énergies non fossiles atteint désormais 19,8 % du total de l’énergie consommée.

**Quatrièmement, l’application de la stratégie d’économies tous azimuts a donné des résultats substantiels.** Nous avons procédé, conformément aux normes d’économies d’énergie, à un examen rigoureux des projets d’investissement en capital fixe ; effectué un diagnostic de performance énergétique auprès des gros consommateurs d’énergie ; et freiné résolument la mise en chantier aveugle de projets polluants et énergivores. Nous avons mis en place un plan d’action d’économies de céréales et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Nous avons promu l’utilisation économe et intensive des terres, ainsi que l’utilisation polyvalente des ressources minières. Nous avons établi les Règlements sur l’économie d’eau, intensifié le contrôle du volume global et de l’intensité de la consommation d’eau, et lancé une action triennale visant à utiliser de l’eau recyclée dans les villes prioritaires. La consommation d’eau par unité de 10 000 yuans de PIB a baissé de 4,4 %. Nous avons développé énergiquement l’économie circulaire, élaboré une directive sur l’accélération de la mise en place d’un système de recyclage des déchets, et poursuivi, par catégorie, la réutilisation de déchets d’acier, de métaux non ferreux, de gravats et de batteries de traction en fin de vie.

**X) Nous avons continué à améliorer notre capacité à assurer la sécurité, de sorte que les risques présents dans divers domaines prioritaires ont été écartés.** Nous avons ancré solidement dans notre esprit le concept global de sécurité nationale et l’avons appliqué consciencieusement, mieux coordonné le développement et la sécurité, tout en prévoyant et éliminant efficacement les risques liés à notre sécurité économique.

**Premièrement, la sécurité alimentaire a été assurée.** Nous nous sommes attachés à « assurer l’approvisionnement en céréales grâce à la préservation des terres cultivées et au progrès technique », et avons veillé à appliquer le principe selon lequel les comités du Parti et les pouvoirs publics sont conjointement responsables de la protection des terres arables et de la sécurité alimentaire. La réforme du système de gestion de l’achat, de la vente et du stockage des céréales a été approfondie. Nous avons lancé la nouvelle phase du programme visant à augmenter de 50 millions de tonnes la capacité de production céréalière du pays. Une surface de 105 millions de *mu* de terres a été aménagée en champs de culture répondant à des critères élevés, et la subvention allouée à cet effet par les finances centrales a été considérablement augmentée pour atteindre une somme de plus de 2 000 yuans par *mu*. Le Plan national de développement pour l’irrigation des champs a été mis en œuvre. Un effort soutenu a été fait pour promouvoir le projet d’amélioration des espèces végétales et animales. L’action pour augmenter, sur une grande échelle, le rendement à l’unité des cultures principales comme les cultures céréalières et oléagineuses a été poursuivie avec efficacité. Nous avons continué à élever le prix d’achat plancher du riz et du blé, élargi la couverture de l’assurance sur l’ensemble des coûts de revient et de l’assurance sur les revenus agricoles, et amélioré le système destiné à garantir l’offre d’engrais et d’autres moyens de production agricole à un prix stable. Nous avons coordonné nos efforts pour mener à bien l’achat de céréales au prix du marché et leur stockage stratégique, ainsi que la régulation du marché du coton, du sucre et des engrais.

**Deuxièmement, les bases de la sécurité énergétique ont été consolidées.** Nous avons contribué à la promulgation de la loi sur l’énergie et à la révision de la loi sur les ressources minières, et publié les Règlements sur la gestion des terres rares. Les systèmes de production, d’approvisionnement, de stockage et de vente de ressources énergétiques ont été améliorés ; le volume de production totale d’énergies primaires a été de 4,98 milliards de TEC, dont 213 millions de tonnes de pétrole et 246,45 milliards de m3 de gaz naturel ; la production annuelle d’électricité s’est élevée à 10 100 milliards de kilowattheures en 2024. Des capacités de production avancées de charbon ont été libérées de façon méthodique, les stocks de charbon destinés à la production d’électricité ont été maintenus à un niveau supérieur à 200 millions de tonnes dans l’ensemble des centrales thermiques gérées par les opérateurs de réseaux électriques de l’échelon provincial et au-dessus. Nous avons veillé à ce que tous les types de centrales électriques fonctionnent à plein régime et augmentent leur production le plus possible, tout en renforçant la gestion de l’électricité sur le plan de la demande. Nous avons fait des efforts pour garantir efficacement l’approvisionnement en énergie dans les tranches horaires prioritaires. La prospection et l’exploitation pétrolières et gazières ont été continuellement intensifiées sur notre territoire ; la construction d’oléoducs, de gazoducs et d’infrastructures de stockage de gaz naturel a été accélérée ; et le « réseau national unique » des gazoducs a été amélioré. La nouvelle action stratégique consistant à réaliser des percées en matière de prospection de gisements miniers a été poursuivie. La mise en place d’un système de stockage digne d’un grand pays a progressé à un rythme accéléré. La coopération internationale en matière d’énergie a été promue de manière pragmatique.

**Troisièmement, les chaînes industrielles et d’approvisionnement sont devenues plus résilientes.** Davantage d’efforts ont été déployés pour réaliser des percées dans les technologies clés dans les domaines prioritaires ; l’action en faveur du développement de haute qualité des chaînes industrielles clés de l’industrie manufacturière a été menée à l’échelle nationale ; le système de surveillance, d’alerte et de réponse aux risques en matière de chaînes industrielles et d’approvisionnement a été renforcé. Nous avons continué à promouvoir la coopération internationale en matière de chaînes industrielles et d’approvisionnement.

**Quatrièmement, la sécurité des données a été continuellement améliorée.** Nous avons renforcé les campagnes de conscientisation à la cybersécurité, la surveillance des risques pour l’IPv6, ainsi que les interventions en cas d’urgence ; progressé de manière ordonnée sur la certification en matière de gestion de la sécurité des données et de protection des informations personnelles ; et mis en œuvre les normes de classification et de gradation des données. Les Règlements sur la gestion de la sécurité des cyber-données ont été promulgués. Un mécanisme visant à sécuriser la circulation des données a été créé, et la sécurité des plaques tournantes du réseau national de calcul a été mieux garantie. La circulation transfrontalière de données a été favorisée et réglementée.

**Cinquièmement, des risques dans les secteurs économiques et financiers clés ont été éliminés de manière méthodique et efficace.** En ayant recours au système de coordination du financement du secteur immobilier urbain, nous avons fait un effort énorme pour garantir la livraison de logements marchands dans les délais prévus. Afin de stabiliser le marché des capitaux, nous avons utilisé, pour la première fois, deux moyens : la facilité du swap pour les titres, les fonds et les assurances, et l’opération ciblée de refinancement visant à soutenir le rachat d’actions et l’augmentation de la participation des actionnaires principaux. Le volume des transactions et le montant des valeurs échangées sur les bourses de Shanghai et de Shenzhen au quatrième trimestre 2024 ont affiché une croissance de 110 % et de 160 % en glissement trimestriel. Nous avons limité au maximum les risques de la dette des gouvernements locaux, décidant de relever en une seule fois de 6 000 milliards de yuans (dont 2 000 milliards de yuans déjà utilisés en 2024) le plafond des obligations spéciales des instances locales afin de convertir leurs dettes cachées. Nous avons renforcé notre soutien financier pour éliminer les risques d’endettement des plateformes de financement, et réduit progressivement la quantité des plateformes et le niveau de leur endettement. Le système de garantie de la stabilisation financière a été optimisé ; les petits et moyens établissements financiers locaux ont procédé à des réformes pour éliminer les risques qui pesaient sur eux. Nous avons lancé une action spéciale contre la collecte illicite de fonds et mené une lutte contre les activités des prétendues « bourses d’actifs financiers ».

**Sixièmement, la sécurité au travail, la prévention des catastrophes naturelles et l’assistance aux sinistrés ont été assurées de manière efficace et ordonnée.** Le plan d’action triennal sur la sécurité au travail a été lancé, et le contrôle intégral de la sécurité au travail a été renforcé, ce qui a permis une baisse de 11,2 % des accidents du travail dans l’ensemble du pays. La prévention des catastrophes naturelles et l’assistance aux sinistrés ont été menées à bien ; la reconstruction des zones sinistrées du Nord de la Chine (Beijing-Tianjin-Hebei) et de Jishishan s’est bien déroulée ; tous les logements endommagés par les catastrophes naturelles dans les provinces du Gansu et du Qinghai ont été réparés, consolidés ou reconstruits. Nous avons soutenu la construction de grands ouvrages hydrauliques dans le bassin du fleuve Haihe, la construction d’installations de drainage et de prévention des inondations dans les villes prioritaires, les interventions rapides lors de catastrophes météorologiques et la sécurité du transport fluvial dans les bassins clés.

**Septièmement, un effort énergique a été fait pour promouvoir la mobilisation nationale et la défense nationale.** Nous avons amélioré le mécanisme de comptes rendus sur les besoins militaires en matière de défense nationale, promu la mise en œuvre des stratégies et des planifications en matière de capacité stratégique dans les domaines émergents, et renforcé la co-construction de mégaprojets et le partage des ressources. Nous avons promu l’approfondissement de la réforme de l’administration de la défense civile anti-aérienne, optimisé la répartition des travaux de défense populaire contre les attaques aériennes par le biais de l’aménagement territorial, amélioré la capacité à intégrer la défense anti-aérienne et la lutte contre les catastrophes naturelles, renforcé la construction des systèmes d’évacuation et réglementé la gestion des installations de protection. Nous avons bien mené la formation, l’éducation et la vulgarisation en matière de défense nationale, ainsi que la construction de centres de formation dans ce domaine.

**XI) Les mesures d’aide sociale ont été mises en œuvre de manière concrète et le bien-être social a été mieux garanti**. Sur la base du principe de développement centré sur le peuple, nous avons multiplié nos efforts destinés à stabiliser l’emploi et à augmenter les revenus des habitants, tout en améliorant la protection sociale et le niveau des services publics de base.

**Premièrement, les efforts pour stabiliser l’emploi et augmenter** **les revenus des habitants ont porté leurs fruits.** Une directive sur l’application de la stratégie de priorité à l’emploi en vue de favoriser le plein-emploi axé sur la qualité a été promulguée. La politique visant à stabiliser l’emploi dans les entreprises grâce à l’assurance chômage a été reconduite, et les subventions à l’emploi et à la création de nouveaux postes ont été optimisées. Nous avons tout fait pour créer plus d’opportunités d’emploi pour les nouveaux diplômés universitaires, les personnes sorties de la pauvreté, les travailleurs migrants et les personnes ayant des difficultés à trouver du travail. Nous avons lancé l’action spéciale pour renforcer les services à l’emploi des jeunes, notamment des diplômés universitaires, mis en œuvre l’action visant à favoriser l’emploi dans l’industrie manufacturière avancée et le plan de création d’un million de postes de stagiaire, et établi un système de services à l’emploi de qualité destinés aux nouveaux diplômés universitaires. Nous avons accru l’aide à la construction des centres publics de stage et de formation professionnelle et continué à mener à bien la formation professionnelle des groupes prioritaires. Nous avons garanti les services à l’emploi des militaires démobilisés et majoré les pensions allouées aux invalides et aux familles de martyrs révolutionnaires. Dans les zones urbaines, 12,56 millions d’emplois ont été créés et le taux de chômage au sens du recensement a été de 5,1 % en moyenne. Le revenu disponible par habitant a progressé de 5,1 %. L’écart de revenu disponible entre les citadins et les ruraux a continué de se réduire (ratio de 2,34). Nous avons encouragé les instances locales à relever le salaire minimum. Plus de 11 millions de personnes en difficulté ont bénéficié d’une allocation exceptionnelle.

**Deuxièmement, le niveau de protection sociale s’est constamment amélioré.** À la fin de l’année, 1,07 milliard de personnes ont souscrit à l’assurance vieillesse de base, dont 530 millions de travailleurs urbains. La pension de base des retraités a augmenté de 3 %, et le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux a aussi été augmenté. Les efforts pour gérer de manière unifiée au niveau national l’assurance vieillesse de base des travailleurs des entreprises se sont poursuivis. Les systèmes de gestion unifiée au niveau provincial de l’assurance chômage et de l’assurance contre les accidents du travail ont été consolidés et perfectionnés. Les expériences pilotes de protection contre les risques professionnels pour les travailleurs engagés dans de nouvelles formes d’activités se sont bien déroulées. Afin de réglementer et d’améliorer le système d’assurance maladie, nous avons établi un mécanisme permanent de souscription à l’assurance maladie de base et cherché à pérenniser et institutionnaliser l’achat centralisé des médicaments et des consommables médicaux. Nous avons augmenté à 670 yuans par an et par personne les subventions à l’assurance maladie pour les citadins non salariés et habitants ruraux assurés. L’action spéciale visant à intégrer les enfants à l’assurance maladie de base a été organisée méthodiquement, et un nouvel effort a été fait pour améliorer l’offre et la qualité des soins médicaux pour les étudiants. Grâce au perfectionnement du système de remboursement sur place des frais médicaux, sur toute l’année, 238 millions de règlements directs interprovinciaux des frais médicaux ont été effectués en 2024. Le mécanisme de fixation et de réajustement des critères du minimum vital a été amélioré. La surveillance dynamique des personnes à bas revenus a été renforcée, et des efforts constants ont été déployés pour mener à bien l’assistance sociale hiérarchisée et catégorisée. Quelque 1,8 million de logements sociaux à vendre ou à louer (à bas ou très bas loyer) ont été construits ou reconvertis.

**Troisièmement, le système de services publics a été amélioré.** Le plan d’action pour améliorer la qualité de l’enseignement élémentaire s’est poursuivi, des projets pour l’amélioration de la qualité et de l’accès à l’enseignement supérieur ont été lancés, les universités ont bénéficié d’un important soutien pour améliorer les conditions de leurs dortoirs, et la construction de nouveaux campus pour les meilleures universités ou les universités disposant de disciplines de premier rang mondial a été accélérée. Nous avons majoré l’allocation aux élèves de l’enseignement obligatoire issus de familles pauvres. Nous avons élargi la couverture et augmenté le montant des bourses d’études et des aides financières d’État aux études, et relevé le montant du prêt-étude tout en abaissant son taux d’intérêt, ce qui a profité à plus de 34 millions d’élèves et d’étudiants. Le taux de rétention d’élèves qui suivent neuf ans d’enseignement obligatoire a été de 95,9 %, le taux brut d’accès au deuxième cycle d’enseignement secondaire a atteint 92 %, et 5,009 millions de nouveaux étudiants et 1,357 million d’étudiants-chercheurs ont été admis dans des établissements d’enseignement supérieur en 2024. Œuvrant à l’expansion des ressources médicales de haute qualité, à leur orientation vers les échelons inférieurs ainsi qu’à leur répartition équilibrée entre les régions, nous avons promu de façon coordonnée la construction de centres nationaux de médecine et de centres médicaux régionaux de niveau national, et développé au niveau du district un réseau de partage de services médicaux au sein de laquelle les établissements hospitaliers de différents échelons sont étroitement associés. Nous avons promu le partage et la reconnaissance réciproque des résultats d’examens et de tests médicaux entre les établissements médicaux et les différentes régions. Nous avons favorisé la transmission et l’innovation de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises, et promu l’envoi et l’utilisation des préparations pharmaceutiques produites par un établissement médical dans d’autres provinces. Pour mille personnes, le nombre de lits dans les établissements médicaux et sanitaires a atteint 7,38, et le nombre de médecins (assistants), 3,59. Mettant l’accent sur les besoins des personnes âgées et des enfants, nous avons promu l’installation de points multiservices dans les quartiers d’habitation urbains. Nous avons poursuivi l’action visant à améliorer les services à domicile et services de proximité destinés aux personnes âgées, tout en diversifiant l’offre de produits et de services. Nous avons veillé à améliorer rapidement les politiques de soutien à la natalité, et soutenu les acteurs sociaux dans leurs efforts pour développer des services de garde d’enfants en bas âge accessibles à tous, tout en améliorant le mécanisme de fixation des prix de ces services. La création de villes amies des enfants de haute qualité s’est poursuivie. Le nombre de places disponibles dans les crèches a atteint 3,7 pour 1 000 habitants. Les services publics dans les régions peuplées de minorités ethniques ont continué à s’améliorer, et nous avons veillé à ce qu’il y ait une osmose interethnique et que davantage de quartiers d’habitation multiethniques voient le jour. Dix actions visant à améliorer la qualité des services à domicile ont été mises en œuvre, et l’intégration de la production et de l’éducation professionnelle s’est approfondie dans ce secteur. Pour mieux garantir les services d’assistance aux personnes en situation de handicap et aux enfants en difficulté, nous avons réalisé un recensement national des enfants ballottés d’une ville à l’autre qui accompagnent leurs parents travailleurs migrants et des enfants restés à la campagne dont les parents sont partis travailler en ville, et établi la première liste de services d’assistance pour les enfants migrants, leur permettant ainsi de bénéficier de ceux-ci dans leur lieu de résidence. La protection des droits des personnes en situation de handicap a été renforcée, et le nombre d’installations de services en leur faveur a atteint 4 614. Nous avons promu la création de cliniques de physiothérapie de niveau provincial dont les employés sont des malvoyants et des non-voyants. Les services funéraires d’intérêt public ont été renforcés.

**Quatrièmement, le secteur de la culture et les industries culturelles sont en plein essor.** Le projet en matière de transmission et de valorisation de la culture traditionnelle chinoise a été mené en profondeur. La construction de parcs culturels nationaux ayant pour thème la Grande Muraille, le Grand Canal impérial, la Longue Marche, le fleuve Huanghe et le fleuve Changjiang s’est poursuivie. Le quatrième recensement national sur le patrimoine matériel a été organisé. L’Axe central de Beijing a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial. La « fête du Printemps » figure désormais sur la liste du patrimoine culturel immatériel. Nous avons promu l’amélioration du système juridique et institutionnel de protection du patrimoine culturel. Nous avons organisé la conférence nationale du développement touristique, et annoncé un nouveau lot de sites touristiques de catégorie AAAAA et de parcs de villégiature nationaux. Sept villages, dont Shibadong dans la province du Hunan, ont été honorés en tant que « meilleurs villages touristiques » par l’Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. Notre sentiment d’appartenance à la nation chinoise s’est renforcé, si bien que les liens et les échanges se sont multipliés et l’intégration s’est approfondie entre les différentes ethnies. De nouveaux efforts ont été faits pour créer un système de services publics de plus haut niveau en faveur du sport de masse, le réseau de pistes de sports pédestres au bord du Grand Canal impérial a été aménagé, la construction de parcs sportifs a été accélérée, et davantage de terrains de football ouverts au grand public et de centres d’entraînement de football pour les jeunes ont été construits.

En 2024, le plan de développement économique et social a été bien exécuté. Les principaux objectifs prévus en matière de croissance économique et de bien-être social ont été réalisés de manière plutôt satisfaisante ; le développement par l’innovation s’est poursuivi, les dépenses consacrées à la R-D au niveau national ont augmenté de manière constante et rapide, et la proportion des dépenses destinées à la recherche fondamentale ainsi que la part de la valeur ajoutée des industries clés de l’économie numérique ont progressé continuellement ; la transition verte et bas carbone s’est accélérée, la qualité des écosystèmes et de l’environnement a continué de s’améliorer, l’objectif annuel de diminuer la consommation d’énergie par unité de PIB a été réalisé de manière plus satisfaisante que prévu, les émissions des principaux polluants ont continué à baisser et la part de la consommation des énergies non fossiles s’est accrue régulièrement ; le bien-être social a été mieux garanti, la situation de l’emploi est demeurée stable dans les villes, et le revenu des habitants a augmenté plus rapidement que la croissance économique ; notre capacité à assurer la sécurité d’approvisionnement en produits importants a continué à s’améliorer, et la production de céréales, de pétrole brut et de gaz naturel a progressé continuellement. Toutefois, la croissance de la productivité du travail a été un peu inférieure à celle du PIB, due principalement à l’augmentation du nombre de travailleurs par rapport à l’année précédente. La croissance de la vente au détail des biens de consommation est restée faible, principalement pour les raisons suivantes : l’impact négatif de la conjoncture externe se fait davantage sentir, la pression en matière d’emploi et d’augmentation des revenus est de plus en plus grande, sans oublier le facteur prix. L’indice des prix à la consommation des ménages est resté à un niveau assez bas, essentiellement pour les raisons suivantes : sous l’effet de la baisse des prix des produits primaires essentiels sur le marché international, de l’insuffisance de la demande intérieure et de la concurrence sur les prix dans certains secteurs, les prix des services et des biens relatifs au logement et à l’automobile, entre autres, n’ont pas évolué comme prévu. Les investissements étrangers directs ont diminué en raison d’un environnement extérieur sans cesse plus complexe, difficile et incertain, et d’une concurrence internationale plus acharnée pour ce qui est d’attirer les investissements. La baisse des émissions de CO2 par unité de PIB a été moins satisfaisante que prévu, en raison de la croissance rapide de la consommation d’énergie dans les secteurs industriels et civils due à la reprise économique post-épidémique et aux événements météorologiques extrêmes.

Nous devons nous féliciter de tous les succès que nous avons obtenus sur le plan du développement économique et social au prix d’énormes efforts durant l’année écoulée, malgré les remous sur le plan international et les lourdes tâches à accomplir sur le plan national en matière de réforme, de développement et de stabilité. **Nous devons tous les succès au rôle directeur du secrétaire général Xi Jinping et aux éclairages de sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, ainsi qu’à la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour de lui et aux efforts conjugués du Parti, de l’armée et du peuple chinois multiethnique.** Durant ce processus, l’APN a effectué une supervision efficace, juste et conforme à la loi, et ses députés ont exercé le pouvoir d’État dans le respect de la loi, tout en prodiguant un grand nombre de conseils et de suggestions de grande valeur sur le développement économique et social du pays ; le Comité national de la CCPPC a joué le rôle qui lui est dévolu en matière de consultation politique, de supervision démocratique, de participation et de délibération dans les affaires publiques, et ses membres ont formulé de nombreuses propositions, contribuant à l’application effective des décisions et des dispositions importantes du Comité central du Parti.

À présent, les effets néfastes liés au changement de l’environnement extérieur s’accroissent, et l’économie chinoise fait face à une multitude de défis et de difficultés. **Sur le plan international**, les mutations du siècle s’accélèrent, le contexte extérieur se révèle aussi complexe que préoccupant, ce qui risque d’avoir des effets négatifs plus importants pour notre pays dans les domaines du commerce et des sciences et technologies. L’économie mondiale souffre d’une croissance atone et de divisions accrues, les facteurs d’instabilité géopolitique demeurent nombreux, la gouvernance mondiale est confrontée à de durs défis, l’unilatéralisme et le protectionnisme gagnent du terrain, le système de commerce multilatéral est en jeu, le populisme et le repli sur soi s’accentuent, et les barrières douanières se multiplient. Tout cela perturbe les anticipations des marchés internationaux et la confiance des investisseurs, menace la stabilité des chaînes industrielles et d’approvisionnement, entrave le circuit économique mondial et multiplie les risques importés. **Sur le plan national**, la reprise économique demeure précaire, la demande intérieure est insuffisante, et la croissance de la consommation manque de force endogène. Certains secteurs souffrent d’une concurrence à outrance, et certaines entreprises connaissent des difficultés en matière de production, voient leurs bénéfices baisser, et sont très impactées par le problème des arriérés de paiement qui leur sont dus. Des faiblesses persistent dans la garantie du bien-être social, il est difficile pour certaines personnes de trouver un emploi et d’accroître leurs revenus, et l’homogénéisation des services publics de base est insuffisante. Certains gouvernements locaux connaissent des difficultés financières aux échelons de base, et les risques latents sont relativement nombreux dans les secteurs clés. Le règlement des contradictions sociales et la prévention des risques devront être renforcés. La sécurité au travail pose des problèmes, les calamités naturelles abondent, et la pression qui pèse pour réaliser une amélioration régulière de la qualité environnementale est forte. **En même temps**, l’efficacité au travail et la capacité à conduire les affaires administratives dans le respect de la loi restent insatisfaisantes, le formalisme et la bureaucratie continuent à faire des ravages, la coordination du travail est insuffisante dans certains domaines, certaines mesures politiques ont été appliquées moins rapidement que prévu ou n’ont pas donné les résultats escomptés, certains cadres n’ont pas le sens des responsabilités et se relâchent, et des affaires de corruption ont éclaté fréquemment dans certains domaines. Nous devons prendre très au sérieux ces problèmes et apporter des améliorations à notre travail.

Face à toutes ces difficultés, nous devons faire preuve d’une confiance inébranlable. **Du point de vue des opportunités de développement**, la mondialisation économique demeure une tendance irrésistible de l’évolution historique, le nouveau cycle de révolution technoscientifique et de transformation industrielle poursuit sa progression, la coréalisation de l’ICR est entrée au stade de développement de qualité, et la coopération en matière d’investissement et de commerce international se fait sur une échelle toujours plus large. **Du point de vue** **des conditions favorables**, l’économie chinoise dispose d’un solide fondement, d’un grand nombre d’atouts, d’une grande résilience et d’un énorme potentiel, les conditions de développement restent avantageuses et la situation économique devrait continuer à évoluer positivement sur le long terme. La Chine a pour atouts une économie de marché socialiste, un immense marché approvisionné par un système industriel complet, des entrepreneurs laborieux et intelligents, une main-d’œuvre abondante et compétente, ainsi qu’un large espace de croissance offert par la montée en gamme de la demande, l’optimisation structurelle et l’émergence de nouveaux moteurs de développement. Par ailleurs, la mise en œuvre accélérée de plus de 300 grandes mesures destinées à l’approfondissement plus poussé de la réforme sur tous les plans devrait générer une force endogène de développement économique, et le développement des forces productives de nouvelle qualité en fonction des conditions locales devrait faire émerger davantage de nouveaux pôles de croissance.

Le plus important est que nous bénéficions de la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, que nous avançons à la lumière de sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère et que nous profitons des avantages politiques d’un système socialiste capable de mobiliser toutes les ressources pour réaliser des projets gigantesques. Dès lors que nous mettons vigoureusement en œuvre les décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État et que nous nous efforçons de transformer tous les facteurs positifs en fruits du développement, nous pourrons surmonter toutes les difficultés dans notre marche en avant et impulser la reprise de l’économie chinoise et son développement à long terme.

**II. EXIGENCES GÉNÉRALES, objectifs principaux**

**ET ORIENTATIONS POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2025**

L’année 2025 coïncide avec la fin du XIVe Plan quinquennal. Mener à bien le développement économique et social en 2025 revêt donc une importance majeure.

**I) Exigences générales**

Nous devons, sous la ferme direction du Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping et à la lumière de sa pensée sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès. Nous devons, en poursuivant le principe général dit « aller de l’avant à pas assurés », et en respectant les dispositions adoptées lors de la Conférence centrale sur le travail économique, appliquer de façon intégrale, précise et globale la nouvelle vision de développement ; accélérer la mise en place d’un nouveau modèle de développement ; promouvoir fermement un développement de qualité ; continuer à approfondir la réforme sur tous les plans ; élargir l’ouverture sur l’extérieur de haut niveau ; établir un système industriel moderne ; mieux coordonner le développement et la sécurité ; appliquer des politiques macroéconomiques plus actives et plus efficaces ; accroître la demande intérieure ; intégrer les innovations technoscientifiques et industrielles ; soutenir le marché boursier et celui du logement ; prévenir et bien gérer les risques dans nos secteurs clés et parer aux éventuels chocs extérieurs ; stabiliser les anticipations et stimuler le dynamisme des marchés ; promouvoir la reprise continue de l’économie nationale ; élever sans cesse le niveau de vie de la population ; maintenir l’harmonie et la stabilité sociales ; assurer la pleine réalisation des objectifs du XIVe Plan quinquennal ; et jeter ainsi des bases solides pour que le XVe Plan quinquennal prenne un bon départ.

Pour développer notre économie et notre société, il nous faut absolument suivre la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti. En pratique, il s’agit de concilier marché efficace et gouvernement compétent, afin d’instaurer un ordre économique au dynamisme gérable ; de concilier offre et demande, afin de fluidifier le circuit de l’économie nationale ; de concilier création de moteurs de développement nouveaux et mise à jour des moteurs de développement classiques, afin de développer dans chaque région les forces productives de nouvelle qualité qui lui conviennent ; de concilier optimisation des ressources nouvelles et valorisation des ressources existantes, afin d’arriver à une allocation optimale ; de concilier qualité et quantité, afin de doter la modernisation chinoise d’une base matérielle solide.

**II) Objectifs principaux**

Tenant compte tant des opportunités offertes à notre développement que des dangers qui le menacent, conscients à la fois de nos besoins et de nos possibilités, et attentifs à la nécessité d’inscrire dans le moyen et long terme notre action présente, nous avons formulé pour l’année 2025 les principaux objectifs prévisionnels suivants :

**— Réaliser une croissance avoisinant 5 % du PIB.** Cet objectif est fondé sur les éléments suivants : **du point de vue de nos besoins,** qu’il s’agisse de faire face aux défis majeurs auxquels est confrontée notre économie ou de nous adapter aux changements complexes que traverse le monde, une croissance économique suffisante est nécessaire pour stabiliser l’emploi, prévenir les risques, améliorer le bien-être social et accroître continuellement notre compétitivité dans le monde. Cet objectif nous permettra de déterminer les bonnes orientations, de fédérer les esprits et de mobiliser l’initiative de tous. **Du point de vue de nos possibilités,** disposant des conditions pour continuer à développer son économie d’une manière saine et régulière, ainsi que d’une politique macroéconomique dont toute la force n’a pas encore été utilisée, la Chine sera sûrement capable de mettre en place les nouveaux moteurs indispensables à son développement et de réaliser ainsi son objectif de croissance. Cela se fera par le nouvel approfondissement de la réforme, de l’ouverture et de l’innovation dans tous les domaines et le renforcement de sa politique macroéconomique. **Du point de vue de l’inscription dans la durée,** notre objectif de croissance tient compte à la fois des besoins présents et à long terme, et s’accorde tant avec la croissance économique de ces dernières années qu’avec nos objectifs à moyen et long terme. **Cependant,** vu que notre environnement extérieur tend à devenir de plus en plus complexe et que les difficultés auxquelles se heurte notre économie ne cessent de se multiplier, il faut reconnaître que la tâche s’annonce assez rude et que nous aurons besoin d’une énergie, d’une volonté et d’une endurance à toute épreuve.

**— Maintenir à environ 5,5 % le taux de chômage au sens du recensement de la population et créer plus de 12 millions d’emplois dans les agglomérations urbaines.** S’agissant de la prévision du taux de chômage, nous avons tenu compte de la considération suivante : la pression reste grande sur l’emploi des groupes prioritaires. L’objectif d’environ 5,5 % que nous prévoyons, conforme à celui de 2024, reflète la priorité que nous accordons à la stabilisation de l’emploi dans nos orientations politiques. Concernant la création d’emplois : compte tenu du nombre croissant de nouveaux arrivants sur le marché du travail en 2025, qui ne fera qu’accentuer les tensions et les contradictions structurelles en matière d’offre globale de postes, nous nous sommes fixé l’objectif de créer plus de 12 millions d’emplois en conformité avec l’objectif de l’année 2024. Cela témoigne de notre détermination et de notre effort accru en vue de stabiliser l’emploi et d’améliorer le bien-être de la population. De plus, comme la reprise économique et l’effet de nos politiques vont se prolonger, la réalisation de cet objectif repose sur des bases solides.

**— Maintenir la hausse des prix à la consommation des ménages aux alentours de 2 %.** Nous pensons que cette prévision permettra de stabiliser les anticipations du marché. Tant que nous combinons bien les effets des différentes politiques et réformes pour équilibrer l’offre et la demande, nous serons en mesure de maintenir le niveau global des prix dans des marges raisonnables.

**— Veiller à ce que les revenus des habitants augmentent au même rythme que la croissance économique.** Cet objectif a été fixé en tenant compte des considérations suivantes : l’augmentation des revenus, qui répond à l’aspiration des masses populaires, constitue le point de jonction entre le fonctionnement macroéconomique et le sentiment des acteurs du marché. La conformité de l’objectif de cette année avec celui de l’année 2024 témoigne de notre détermination à maintenir une croissance régulière des revenus des habitants et de notre confiance dans la réussite de cette entreprise. Tant que notre économie poursuivra sa reprise et que nos politiques visant à grossir la catégorie des personnes à revenu moyen et à augmenter les revenus des groupes à faible revenu seront appliquées plus énergiquement, nous disposerons des conditions favorables pour réaliser cet objectif.

**— Assurer un équilibre global de la balance des paiements internationaux, stabiliser l’import-export et améliorer sa qualité.** Cet objectif est fondé sur les éléments suivants : vu que la situation internationale ne cesse de changer, devenant de plus en plus confuse, que la croissance de l’économie mondiale reste assez faible et que le protectionnisme gagne du terrain, stabiliser notre commerce extérieur et continuer à attirer des investissements de l’étranger est devenu un vrai défi. Cependant, la Chine accélère le développement de son nouveau système d’économie ouverte de niveau plus élevé, et étend progressivement son ouverture sur le plan réglementaire ; les avantages de l’immense marché de la Chine et de son système industriel complet continuent à se faire sentir ; les programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération économique et commerciale, notamment avec les pays participants à l’ICR, ne cessent de se renforcer ; le commerce numérique et le cybercommerce transfrontalier se développent à un rythme plus rapide. Tout cela représente autant de facteurs favorables à la stabilisation du commerce extérieur et des investissements étrangers.

**— Réduire d’environ 3 % la consommation d’énergie par unité de PIB.** Cet objectif repose sur les prévisions suivantes : d’une part, les besoins énergétiques de l’industrie, du secteur des services et des ménages devraient continuer à s’accroître en 2025. Il est donc indispensable de satisfaire la demande. D’autre part, vu la croissance rapide de la consommation d’énergies nouvelles et la diminution continuelle de la consommation énergétique des principaux produits industriels, il est tout à fait justifié d’envisager une nouvelle baisse de la consommation d’énergie par unité de PIB. Tenant compte à la fois des objectifs du XIVe Plan quinquennal, des besoins énergétiques liés au développement économique et des tâches relatives aux économies d’énergie et à la réduction des émissions de CO2, nous nous sommes fixé l’objectif de réduire d’environ 3 % la consommation d’énergie par unité de PIB pour 2025, déduction faite de la consommation non énergétique et de la consommation d’énergies non fossiles. C’est ainsi que nous jouirons des conditions favorables et des bases nécessaires à la transition du double contrôle de la consommation d’énergie au double contrôle des émissions de CO2.

**— Stabiliser la production de céréales à environ 700 millions de tonnes.** Cet objectif nous est dicté par la nécessité où nous nous trouvons d’accroître continuellement notre capacité globale de production céréalière afin d’assurer généralement les bases de notre sécurité alimentaire. Pendant dix années consécutives, la production annuelle de céréales est restée au-dessus de la barre des 650 millions de tonnes. En 2024, celle-ci a dépassé pour la première fois 700 millions de tonnes. En accord avec les objectifs à moyen et long terme du programme de redressement global des campagnes et du programme visant à faire de notre pays une puissance agricole, l’objectif de 700 millions de tonnes pour 2025 est tout à fait logique, étant conforme à la trajectoire du développement de notre agriculture. Il permettra à la fois de stabiliser la production agricole et les anticipations. Au fur et à mesure de l’application de la stratégie dite « assurer l’approvisionnement en céréales grâce à la préservation des terres cultivées et au progrès technique », notre capacité à garantir la sécurité alimentaire s’améliorera continuellement, et nous aurons la base et le soutien nécessaires pour réaliser cet objectif.

**III) Principales orientations politiques macroéconomiques**

Nous avancerons dans et pour la stabilité. Nous innoverons sans dévier de nos principes fondamentaux et ne remplacerons l’ancien que lorsque le nouveau est prêt. Nous renforcerons l’intégration des systèmes et la coordination des politiques, et compléterons notre boîte à outils. Nous veillerons à réajuster de manière dynamique nos politiques suivant l’évolution de la situation et à renforcer la régulation contracyclique de nos politiques macroéconomiques, cherchant à rendre le contrôle macroéconomique plus prévoyant, ciblé et efficace.

**Intensifier notre politique budgétaire de relance.** Nous élèverons le taux de déficit, augmenterons les dépenses budgétaires et optimiserons leur structure, renforcerons le soutien aux domaines prioritaires, et améliorerons l’efficacité de l’utilisation des fonds budgétaires, en vue de mener à bien une politique budgétaire plus vigoureuse et efficace. Nous prévoyons en 2025 un taux de déficit d’environ 4 %, soit un point de pourcentage de plus qu’en 2024. Le déficit augmentera de 1 600 milliards de yuans pour atteindre 5 660 milliards de yuans. Nous augmenterons l’émission d’emprunts d’État spéciaux à très long terme. Ceux-ci, qui s’établiront à 1 300 milliards de yuans en 2025, serviront à soutenir les grandes stratégies d’État et le renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires, ainsi qu’à financer le renouvellement des équipements et la vente avec reprise de produits de consommation sur une grande échelle. Nous émettrons des emprunts d’État spéciaux de 500 milliards de yuans pour aider les grandes banques commerciales d’État à compléter leurs fonds propres de base de catégorie 1 (CET1). Les gouvernements locaux seront autorisés à émettre davantage d’obligations spéciales : les obligations spéciales nouvellement émises en 2025 devraient se chiffrer à 4 400 milliards de yuans. En accordant une importance accrue à l’amélioration du bien-être de la population, à la relance de la consommation et à l’augmentation des forces de réserve de notre économie, les finances publiques augmenteront les paiements de transfert courants versés aux instances locales, lesquels devront davantage profiter aux régions en difficulté et sous-développées et servir à resserrer le filet des « trois garanties[[2]](#footnote-1) » aux échelons de base. L’austérité budgétaire devra devenir la règle pour les organismes du Parti et du gouvernement.

**Appliquer une politique monétaire relativement flexible.** Nous ferons jouer aux instruments de la politique monétaire leur double rôle quantitatif et structurel, en baissant à temps le ratio de réserve obligatoire et les taux d’intérêt, et en maintenant une liquidité monétaire abondante. Nous veillerons à ce que l’augmentation de l’agrégat de financement de l’économie réelle hors autorités publiques (AFER) et de la masse monétaire corresponde à nos objectifs en ce qui concerne la croissance économique et le niveau global des prix. Nous optimiserons de manière innovante les instruments de nos politiques monétaires structurelles et déploierons plus d’efforts pour favoriser le développement sain des marchés boursier et du logement, soutenir l’innovation technologique et le développement vert, stimuler la consommation et aider les entreprises privées et les PEMIC. Les canaux de transmission de la politique monétaire continueront d’être fluidifiés, les mécanismes de fixation et de transmission des taux d’intérêt seront parachevés, la politique de renouvellement des crédits sans remboursement du capital sera mise en œuvre : nous ferons tout notre possible pour que les coûts généraux de financement baissent. Nous accroîtrons les soutiens à l’économie réelle, aiderons les établissements financiers à mieux répondre à la demande de crédit effectif, favoriserons la mise en route des projets en réserve, et maintiendrons la hausse du crédit monétaire à un niveau convenable. Les anticipations seront mieux gérées. Le taux de change du yuan (RMB) restera globalement stable, à un niveau convenable et équilibré, tout en conservant une certaine flexibilité. Nous chercherons à élargir les fonctions de la banque centrale en matière de gestion macroéconomique prudente et de garantie de la stabilité financière, inventerons de nouveaux instruments financiers et préserverons la stabilité des marchés financiers.

**Privilégier le bien-être de la population dans notre politique macroéconomique.** Plaçant le peuple au centre de nos préoccupations, nous veillerons à ce que nos politiques économiques soient davantage orientées vers l’amélioration du bien-être social et la relance de la consommation. Nous redynamiserons le circuit économique par la consommation, favoriserons la montée en gamme de nos industries par la montée en gamme de la consommation, et créerons de nouveaux pôles de croissance économique tout en cherchant à garantir et améliorer le bien-être social. Nous encouragerons l’investissement en ressources et en capitaux vers les personnes réelles et le bien-être social : il s’agit de créer de nouveaux emplois, d’accroître le revenu des habitants, d’alléger leurs charges et de stimuler leur consommation, de manière à créer un cercle vertueux qui permette à la fois de développer l’activité économique et d’améliorer le bien-être social.

**Travailler en « boxe combinée ».** Nos politiques doivent aller au but par des combinaisons : budget, gestion monétaire, emploi, industrie, investissement, consommation, prix, développement interrégional, commerce, protection de l’environnement, macrorégulation, tout doit procéder de concert, sans oublier de faire le lien avec la réforme et l’ouverture. Nous renforcerons les mécanismes de communication, de concertation et de rétroaction entre les différents établissements, afin d’augmenter la synergie globale de nos politiques. Nous veillerons à la coordination des instruments de politique sur les plans budgétaire et monétaire, et ferons en sorte que les fonds budgétaires limités puissent mobiliser davantage de ressources financières, afin d’accorder un soutien accru aux domaines prioritaires et aux maillons clés. Aussi nous améliorerons les mécanismes d’évaluation de la convergence de nos politiques macroéconomiques et en ferons un usage plus efficace, en prenant en compte tant la sphère économique que les sphères non économiques. La continuité du processus qui va de l’élaboration à l’application d’une politique sera assurée, et nous veillerons à harmoniser les objectifs, les instruments, le moment, l’intensité et le rythme de l’application des politiques, à favoriser une coordination qui persiste « du premier au dernier kilomètre » et à améliorer l’efficacité de l’ensemble des politiques. Nous tâcherons de mettre en œuvre nos politiques le plus tôt possible en veillant à ce qu’elles soient suffisamment efficaces et énergiques. Il faudra gérer au mieux les anticipations, renforcer la sensibilisation au sujet de l’économie et l’orientation de l’opinion publique, bien présenter la situation économique chinoise, suivre de très près l’évolution de l’économie, chercher à comprendre le sentiment des acteurs du marché, répondre promptement aux attentes de la population, et créer un environnement où les politiques fonctionnent de manière stable, transparente et prévisible.

**III. PRINCIPALES TÂCHES À ACCOMPLIR POUR ASSURER**

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2025**

En 2025, il faudra travailler sérieusement dans l’esprit de la Conférence centrale sur le travail économique et mettre en œuvre les dispositions adoptées lors des sessions annuelles de l’APN et de la CCPPC. Nous devrons plus précisément mettre l’accent sur les dix tâches suivantes :

**I) Stimuler énergiquement la consommation, augmenter la rentabilité des investissements et élargir tous azimuts la demande intérieure.** Il faudra accélérer la mise en place d’un système complet de la demande intérieure et faire de cette dernière le moteur principal et le stabilisateur de la croissance économique.

**Premièrement, lancer une action spéciale de relance de la consommation.** En mettant en place des politiques et des mesures relatives à l’augmentation du pouvoir d’achat de la population, l’accroissement de l’offre de qualité et l’amélioration de l’environnement de la consommation, nous chercherons à stabiliser la consommation de biens durables et coûteux, à élargir la consommation des services, à étendre les nouveaux modes de consommation et à augmenter dans des limites raisonnables la consommation publique, afin de promouvoir la montée en gamme et en qualité de la consommation. Nous multiplierons les moyens permettant d’accroître les revenus des ménages, chercherons activement à augmenter les revenus et à alléger les charges des personnes à revenu faible et moyen, et améliorerons le mécanisme de majoration régulière du salaire des travailleurs. Nous encouragerons les gouvernements locaux à réajuster et à diminuer les mesures restrictives du marché immobilier en fonction de leur situation réelle, et promouvrons la construction de logements sûrs, confortables, verts et intelligents, afin de satisfaire les besoins de base, de confort et de haute qualité. Les politiques de restriction sur l’achat d’automobiles seront optimisées, la construction d’infrastructures de recharge sera accélérée, et une réforme expérimentale concernant le marché de l’automobile sera entreprise. Il faudra promouvoir l’augmentation de la consommation des services dans les domaines de la culture, du tourisme, du sport, de la santé, des soins aux personnes âgées, de la garde d’enfants en bas âge, des services à domicile et des technologies numériques ; pour ce faire, nous organiserons des activités visant à améliorer la qualité des services au profit de la population et lancerons un plan d’action de promotion culturelle et touristique dans « 100 villes et 100 régions modèles ». Il est nécessaire de former plus rapidement de nouveaux scénarios de consommation qui ont une présence forte, un rôle d’entraînement puissant et une influence importante, et de soutenir le développement d’expériences immersives qui associent des œuvres cinématographiques et télévisuelles et des jeux vidéo avec des fleurons de la civilisation traditionnelle chinoise et des ressources touristiques spécifiques. Le développement de l’« économie de début », de l’économie de glace et de neige, ainsi que de l’économie des séniors devra être vigoureusement promu. Il faudra améliorer la gestion et les normes professionnelles dans les nouveaux domaines de la consommation comme le yachting et le camping-caravaning, promouvoir « IA +consommation », optimiser les conditions d’accès au marché pour les nouveaux modes et domaines de consommation, et accélérer l’application et la généralisation de différentes sortes de nouvelles technologies ainsi que leur intégration aux produits grand public. Les restrictions injustifiées sur la consommation seront supprimées. Afin de renforcer la protection des droits des consommateurs, le plan d’action triennal visant à optimiser l’environnement de la consommation sera conduit en profondeur, le système de crédit social en matière de consommation et celui de standardisation de la qualité dans ce domaine seront améliorés, et les pratiques malsaines dans la vente en ligne et la vente en streaming seront mieux réglementées. Le système des congés payés sera amélioré et mieux appliqué. Les politiques concernant l’entrée et le séjour des étrangers en Chine ainsi que les boutiques hors taxes seront perfectionnées, afin de promouvoir la consommation des étrangers sur le territoire chinois. L’aménagement de centres internationaux de consommation sera poursuivi.

**Deuxièmement, accroître les investissements rentables.** En coordonnant la construction d’infrastructures traditionnelles et de type nouveau, le développement d’industries traditionnelles et émergentes, ainsi que le placement en biens réels et en ressources humaines, nous chercherons à augmenter la rentabilité globale des investissements sur les plans économique, social et écologique. Une somme de 735 milliards de yuans a été inscrite au budget central au titre de dépenses d’investissements pour 2025, soit une augmentation de 35 milliards de yuans par rapport à 2024. Nous promouvrons efficacement l’exécution des projets prioritaires, conduirons à leur terme les 102 mégaprojets lancés dans le cadre du XIVe Plan quinquennal, et planifierons au plus vite les projets importants qui devront être lancés durant le XVe Plan quinquennal. Il faudra mener à bien la planification des projets et leur mise en réserve, fournir les garanties nécessaires à leur mise en chantier en matière de financement et de facteurs tels que le terrain, l’espace marin, l’énergie et l’évaluation de l’impact environnemental, et promouvoir selon des critères élevés les préparatifs et la mise en œuvre des projets, afin que ceux-ci suivent un déroulement normal. En ce qui concerne les obligations spéciales des gouvernements locaux, leur émission et utilisation seront accélérées ; le mécanisme de gestion de ces obligations sera amélioré ; dans la répartition du quota, seront priorisées les régions où les projets sont soigneusement préparés et l’on constate une efficacité et une rentabilité élevées des investissements ; les secteurs dans lesquels les fonds collectés à travers l’émission de ces obligations pourront être investis en tant que capitaux propres de projets seront élargis, et la part destinée aux capitaux propres sera augmentée ; des mesures telles que l’approche de la liste négative des secteurs d’investissement et la décentralisation du pouvoir d’approbation des projets seront mieux appliquées ; des essais seront menés pour conférer à quelques provinces ou municipalités le pouvoir de décider de l’émission d’obligations spéciales. Un mécanisme permanent d’investissements gouvernementaux en faveur des mégaprojets d’infrastructures, d’intérêt public et à long terme sera instauré. La réforme du système d’approbation des projets d’investissement sera approfondie et le mécanisme de surveillance et de gestion des projets de A à Z devra mieux fonctionner. Il faudra stimuler davantage l’investissement privé ; perfectionner le mécanisme permanent visant à encourager les entreprises privées à participer aux mégaprojets nationaux grâce à l’assouplissement des conditions d’accès, à la protection des droits, à la synergie de différents facteurs et au soutien financier ; recommander des projets aux investisseurs privés de façon régulière ; lancer un lot de projets importants ouverts aux investisseurs privés dans les domaines tels que les chemins de fer, l’électricité nucléaire, les ouvrages hydrauliques, la protection environnementale, l’entreposage, la logistique, les infrastructures de type nouveau et les services publics ; assurer une application réglementée du nouveau mécanisme de partenariat public-privé (PPP) ; et élargir le champ d’application des REITs dans le secteur des infrastructures et accroître le volume de leur émission.

**Troisièmement, déployer de plus grands efforts pour soutenir l’exécution des grandes stratégies d’État et renforcer la sécurité dans les domaines prioritaires.** Nous préparerons activement les projets afférents, améliorerons le mécanisme de transmission des échelons supérieurs vers les échelons inférieurs, et veillerons à rendre plus cohérents l’investissement de fonds et le développement institutionnel. Une somme de 800 milliards de yuans provenant de l’émission des emprunts d’État spéciaux à très long terme sera allouée à l’exécution des grandes stratégies d’État et au renforcement de la sécurité dans les domaines prioritaires. Nous sélectionnerons au mieux les projets pour lesquels les fonds ainsi réunis seront utilisés et augmenterons leur part de contribution dans les projets. La priorité sera donnée aux domaines suivants : la recherche fondamentale, les industries du futur, l’aménagement des champs répondant à des critères élevés dans le Nord-Est et d’autres régions importantes, la construction et la rénovation des zones irriguées de taille grande ou moyenne, la construction de projets d’adduction d’eau et de barrages-réservoirs de moyenne et grande taille, la protection de l’environnement et des écosystèmes de la ceinture économique du fleuve Changjiang ainsi que son développement vert, l’offre de services publics aux anciennes populations rurales installées en ville, la mise à niveau de l’enseignement supérieur, la modernisation des canalisations souterraines et la construction de galeries techniques. Les moyens d’accompagnement de financement tels que les crédits à très long terme seront renforcés. Nous promouvrons la planification et l’exécution, selon des critères élevés, des projets financés par les emprunts d’État spéciaux à très long terme, tout en veillant à la mise en œuvre rapide et efficace des mesures institutionnelles en faveur de leur avancement.

**Quatrièmement, promouvoir fortement le renouvellement des équipements et la vente avec reprise de produits de consommation sur une grande échelle.** Dans ce domaine, une somme de 500 milliards de yuans issus d’emprunts d’État spéciaux à très long terme a été prévue. Nous coordonnerons les politiques budgétaires, financières et d’investissement pour conduire en profondeur les quatre actions, à savoir le renouvellement d’équipements, la vente avec reprise de produits de consommation, le recyclage des produits, ainsi que l’amélioration des normes. Il est important d’accroître davantage le soutien aux projets de renouvellement d’équipements dans des secteurs clés, d’appliquer une politique de bonification d’intérêt plus avantageuse concernant les prêts utilisés pour un renouvellement d’équipements, et d’accélérer l’évaluation et le diagnostic des équipements existants ainsi que la mise en réserve des projets à exécuter. Il faudra soutenir davantage la vente avec reprise de produits de consommation ; élargir le champ des subventions pour la mise à la casse des véhicules anciens contre l’achat d’un nouveau ; améliorer les normes de subvention à l’achat de la voiture contre reprise ; accorder une subvention pour l’achat d’un appareil numérique comme le téléphone mobile et la tablette ; soutenir activement le renouvellement des articles de décoration et d’ameublement ; simplifier les formalités de demande et d’octroi de subventions ; veiller à la bonne utilisation des fonds réservés à cette fin ; sévir contre la manipulation frauduleuse des prix et contre les escroqueries pour obtenir la subvention.

**II) Développer les forces productives de nouvelle qualité en fonction des spécificités de chaque région et accélérer la mise en place d’un système industriel moderne.** Il faudra accélérer l’industrialisation de type nouveau, promulguer une directive sur le développement des forces productives de nouvelle qualité et une directive sur l’augmentation des capacités d’innovation technoscientifique des industries, et promouvoir de nouveaux moteurs de développement.

**Premièrement, favoriser la transformation et la mise à niveau des industries traditionnelles.** Des politiques et des mesures destinées à résoudre les contradictions structurelles des industries clés seront promulguées. Nous intensifierons les efforts en faveur de la régulation des industries et de leur montée en qualité et en gamme, de manière à éviter une concurrence à outrance. Conformément au principe dit « diminuer les produits pétroliers raffinés, accroître les produits chimiques et augmenter la qualité des produits », la filière pétrochimique devra étendre de plus en plus ses activités vers la chimie fine. Des efforts continus seront faits pour réguler la production d’acier brut et promouvoir la réduction de la taille et la restructuration de l’industrie sidérurgique. Nous promouvrons la cohérence du développement et l’innovation technologique dans les secteurs tels que les véhicules à énergies nouvelles, les batteries lithium-ion et le photovoltaïque, et perfectionnerons le système de récupération et de réutilisation des batteries de traction des véhicules à énergies nouvelles, afin de consolider et d’élever les avantages compétitifs de ces secteurs. Un plan de mise à niveau des chantiers navals sera mis en exécution, afin d’accroître leur capacité de R-D, leur conception, ainsi que leur niveau intelligent et vert. Il faudra multiplier les domaines d’utilisation pour les matières textiles avancées, promouvoir des percées techniques dans l’utilisation des fibres hautes performances et des matériaux composites afférents dans les domaines de l’aérospatial et du transport sur rail, et tester ces techniques afin de valider leur application. L’application à grande échelle de l’Internet industriel sera impulsée, l’IA devra contribuer davantage à la nouvelle industrialisation, une action sur la reconversion numérique de l’industrie manufacturière ainsi qu’une action sur son développement vert et bas carbone seront menées. Une action visant à rehausser les normes des industries traditionnelles en faveur de leur mise à niveau et montée en gamme sera lancée. Un plan d’exécution destiné à développer des conglomérats manufacturiers avancés de niveau international sera élaboré. Il faudra accroître les prêts à moyen et long terme destinés à l’industrie manufacturière. Les investissements dans le secteur des services devront aussi augmenter. Nous promouvrons le développement de qualité des services aux entreprises, notamment dans les domaines clés tels que la conception industrielle, l’inspection, le contrôle, l’homologation, la certification, la prestation de services techniques génériques et les essais pilotes.

**Deuxièmement, continuer à former et à développer les industries émergentes.** Le projet visant à développer des conglomérats nationaux d’industries émergentes présentant un intérêt stratégique sera conduit en profondeur, et une action visant à développer les industries émergentes et à créer de nouveaux moteurs de développement sera lancée. De nouvelles percées devront d’abord être réalisées dans des domaines émergents comme la réalité virtuelle, l’électronique audiovisuelle, la domotique, le calcul à haute performance, l’intégration opto-électronique, le stockage de l’énergie de type nouveau et le RISC-V, afin de faire évoluer à une vitesse accélérée notre industrie de fabrication de produits électroniques et informatiques vers les positions moyennes et supérieures dans la chaîne mondiale de valeur. Dans le secteur des véhicules à énergies nouvelles et des véhicules autonomes et connectés, il est important de promouvoir un développement intégré englobant les véhicules complets, les pièces attachées et le marché de l’après-vente ; il est nécessaire d’étendre les scénarios d’application pour les véhicules autonomes et connectés à l’échelle urbaine. Une politique en faveur du développement de qualité de l’économie de basse altitude sera mise au point, et des normes et des systèmes axés sur le contrôle de la sécurité en la matière seront instaurés ; nous prendrons une bonne avance dans la planification des réseaux intelligents interconnectés en basse altitude et d’autres infrastructures dans ce domaine ; la mise au point et l’application des équipements associés seront fortement impulsées ; les capacités de contrôle et d’intervention pour assurer la sécurité des vols à basse altitude seront renforcées ; et les scénarios d’application seront étendus en fonction des spécificités de chaque région. Il faudra élargir l’application du système chinois Beidou et la coopération internationale en la matière, et accélérer la planification du développement du secteur de l’information spatio-temporelle. Il sera nécessaire d’établir un système fondamental de l’aérospatiale commerciale, de soutenir l’augmentation continue de ses capacités de lancement, et de faire avancer plus rapidement le projet de la phase II de la base de lancement spatial à vocation commerciale à Hainan. Il faudra augmenter la production en série de l’avion gros porteur C919 et doper les ventes du C909 à l’international. Il importe de promouvoir le développement sain et sûr des secteurs comme la technologie *deep-sea*. Il convient d’accélérer la montée en qualité et en gamme de l’industrie de la biomédecine et des appareils médicaux et d’approfondir les expériences pilotes en matière de développement intégré de l’industrie manufacturière avancée et des services modernes.

**Troisièmement, accélérer la mise en place** **des industries du futur**. Nous promulguerons une directive sur le développement accéléré des industries du futur, et soutiendrons la construction de zones pilotes en la matière dans les régions où les ressources dans le domaine de l’innovation sont concentrées et les activités industrielles sont bien développées. Il importe de mettre en place des industries du futur telles que la biofabrication, la technologie quantique, l’IA incarnée, les énergies du futur et la 6G. Nous renforcerons continuellement l’offre hautement efficace en matière de calcul, de données et de tout ce qui contribue au développement de l’IA, et établirons des systèmes de modèles Open Source. Il faudra poursuivre en profondeur l’action « IA + », et construire des bases nationales des essais pilotes sur les applications d’IA en fonction de leur catégorisation et des conditions locales. Nous développerons énergiquement les terminaux intelligents de nouvelle génération tels que les véhicules autonomes et connectés à énergies nouvelles, les smartphones et les ordinateurs avec IA et les robots intelligents. Nous favoriserons le développement sain de l’IA grâce à l’amélioration des politiques en la matière, et insisterons sur la nécessité de prendre en compte les enjeux sécuritaires et éthiques en ce qui concerne la R-D et l’utilisation de l’IA.

**Quatrièmement, promouvoir une intégration profonde de l’économie réelle et de l’économie numérique.** Seront rendus publics des documents politiques qui concernent l’instauration et l’amélioration du système du droit de propriété des données, la création d’un marché national unique de données, ainsi que la promotion du développement de qualité des établissements de transactions de données. Des efforts seront faits pour assurer une bonne application du système visant à sécuriser la circulation des données. Les essais pour promouvoir une « Chine numérique » seront poursuivis. Il faudra construire, en fonction de la situation de chaque région, des conglomérats de l’industrie numérique qui soient de niveau mondial, qui jouent un rôle de pilier régional ou qui disposent d’atouts régionaux. Il est essentiel de développer l’industrie des données et de créer des zones de concentration en la matière. Nous conduirons en profondeur les projets de reconversion numérique et les projets de promotion de la fabrication intelligente, créerons des usines 5G et formerons, étape par étape, une série d’usines intelligentes. La construction de zones pilotes nationales de développement innovant de l’économie numérique devra gagner en profondeur. La construction d’infrastructures nationales des données devra bien avancer. Nous pousserons en avant la construction des zones pilotes des données et élaborerons un guide sur les premiers scénarios « données X ». Il faudra démarrer l’enregistrement des données publiques, conférer aux opérateurs la délégation des droits d’exploitation de celles-ci, et promouvoir l’utilisation intégrée et diversifiée des données dans des scénarios concrets. La construction de centres d’annotation des données sera poursuivie et des ensembles de données de haute qualité seront créés dans les secteurs clés. La standardisation de normes des données sera renforcée. Il faudra promouvoir le développement sain de l’économie des plateformes et parfaire le système de surveillance régulière en la matière.

**Cinquièmement,** **accélérer le perfectionnement du réseau d’infrastructures modernes**. Des mégaprojets tels que le chemin de fer Sichuan-Xizang seront poursuivis conformément à des normes élevées de qualité. Nous accélérerons la mise en place du réseau national de l’eau, et construirons ensemble le nouveau système de communications terre-mer de l’Ouest selon des critères plus rigoureux. L’action spéciale visant à réduire les coûts de la logistique sera conduite en profondeur. Nous poursuivrons la construction de plaques tournantes logistiques nationales, de grands centres nationaux de la chaîne logistique du froid, de plaques tournantes de transport multimodal de marchandises, et de centres de distribution des produits primaires essentiels. Il faudra accélérer l’amélioration du système logistique pour les situations d’urgence. Nous promouvrons de manière approfondie la reconversion et la mise à niveau numériques des infrastructures de transport routier et fluvial. Nous favoriserons l’uniformisation et la coordination des règles et normes de tous les modes de transport, et accélérerons, dans le transport intermodal, l’application de la méthode dite « un document, un conteneur ».

**III) Appliquer en profondeur la stratégie de renouveau national par les sciences et l’éducation, et augmenter l’efficacité globale du système d’innovation national.** Nous mènerons de front le développement de l’éducation, l’innovation technoscientifique et la formation de talents, appliquerons énergiquement la stratégie de développement par l’innovation, mettrons en place des systèmes et mécanismes de soutien à l’innovation dans tous les domaines, et stimulerons pleinement la force et le dynamisme innovateurs et créateurs.

**Premièrement, accélérer la mise en place d’un système éducatif de haute qualité**. Un plan d’action triennal visant à faire de la Chine une puissance dans le domaine de l’éducation sera élaboré et mis en œuvre. Nous favoriserons la généralisation de l’enseignement préscolaire pour tous et promouvrons graduellement la gratuité de l’éducation préscolaire. Nous promouvrons le développement équilibré et de qualité de l’enseignement obligatoire et bâtirons des écoles qui respectent au mieux les normes de construction. L’accès au deuxième cycle d’enseignement secondaire sera élargi et la qualité de l’enseignement dans les lycées de district sera améliorée. Il faudra favoriser l’interconnexion entre l’enseignement professionnel et l’enseignement général, l’association entre l’éducation et le monde du travail, ainsi que l’alliance entre la recherche scientifique et l’éducation. Nous perfectionnerons le système de formation professionnelle tout au long de la vie. Nous soutiendrons l’amélioration de la qualité et la montée en gamme de l’enseignement supérieur ; augmenterons les admissions dans l’enseignement supérieur de cursus normal de qualité ; accroîtrons, selon des critères rigoureux, le nombre d’universités et de spécialités de premier rang mondial ; améliorerons la fixation des disciplines et les modes de formation ; développerons fortement les disciplines de base, émergentes et croisées ; et promouvrons la formation de talents hors du commun. La répartition des ressources éducatives entre les différentes régions sera optimisée et un mécanisme permettant d’offrir des services éducatifs publics de base adaptés aux changements démographiques sera introduit. Il importe de mener à bien l’éducation spécialisée, la formation continue et l’éducation pour les mineurs délinquants, et de réglementer le développement de l’enseignement privé. Il faudra fortement promouvoir les activités sportives à l’école, généraliser l’éducation psychologique et veiller au bien-être physique et mental des enseignants et des élèves. Nous ferons rayonner l’esprit de pédagogie authentique, formerons un corps enseignant de qualité composé de personnes ayant un haut niveau professionnel et éthique, et leur assurerons un meilleur traitement.

**Deuxièmement, renforcer l’autonomie et favoriser le progrès dans le domaine scientifique et technologique.** Nous conjuguerons nos efforts pour améliorer nos capacités d’innovation autonome, réaliser des percées dans le domaine des technologies clés et de base, ainsi que pour mettre en place des mégaprojets pilotes. Nous consoliderons nos forces scientifiques et technologiques d’intérêt stratégique, veillerons à ce que les conditions de base indispensables au développement technoscientifique soient réunies, et poursuivrons de manière systématique la construction d’infrastructures d’importance majeure. Grâce à une meilleure répartition des dépenses destinées aux sciences et technologies, nous chercherons à augmenter la part des dépenses consacrée à la recherche fondamentale, afin d’accorder un soutien régulier et à long terme au développement des disciplines de base et à l’innovation primaire dans les domaines de pointe. Nous veillerons à faire avancer les grands projets technoscientifiques spéciaux de l’État tels que l’avion gros porteur, les moteurs d’avion et les turbines à gaz, tout en accélérant la mise en œuvre d’une nouvelle série de mégaprojets dans la fabrication intelligente et d’autres domaines. Il importe d’encourager les entreprises à accroître leurs investissements en R-D, d’inciter les entreprises privées réunissant les conditions requises à prendre les rênes des projets nationaux visant à réaliser des percées dans le domaine des technologies clés, et de leur ouvrir davantage l’accès aux grandes infrastructures nationales de recherche scientifique. Nous lancerons un projet pilote visant à appliquer, sur une grande échelle, de nouvelles technologies et de nouveaux produits dans de nouveaux domaines. Il faudra perfectionner les politiques de soutien et les outils du marché favorisant la valorisation des résultats de la recherche, élaborer des politiques pour promouvoir le développement de qualité des services technoscientifiques, poursuivre la réforme des droits et du système de rémunération spéciale des scientifiques et des techniciens qui font des découvertes réalisées dans le cadre de leur activité professionnelle, et accélérer la mise en place de plateformes de preuve de concept et d’essais pilotes. Nous perfectionnerons le système de services financiers multiniveau, développerons le capital patient, renforcerons le soutien accordé au capital-risque grâce à des instruments financiers visant à accompagner des politiques spécifiques, et impulserons la création graduelle d’entreprises innovantes. Il faudra poursuivre en profondeur l’« action main dans la main » favorisant l’innovation synergique des grandes, moyennes et petites entreprises, tout en les encourageant à approfondir leur coopération en matière d’innovation technologique, d’assortiment de produits et d’exploitation de marché. Nous ferons rayonner l’esprit scientifique et aménagerons un environnement d’innovation qui favorise l’expérimentation et tolère l’échec. Nous renforcerons la vulgarisation scientifique, afin d’améliorer les connaissances scientifiques de toute la population. Nous continuerons de promouvoir les échanges et la coopération technoscientifiques à l’échelle internationale.

**Troisièmement, élever le niveau des talents sur tous les plans**. Nous formerons plus rapidement une force nationale de talents dans les domaines stratégiques, et promouvrons la formation d’innovateurs hors du commun, de talents recherchés dans les domaines clés et de professionnels de haut niveau. Nous perfectionnerons le mécanisme de découverte, de sélection et de formation de jeunes innovateurs, accroîtrons notre soutien aux jeunes scientifiques et n’hésiterons pas à leur confier de plus grandes responsabilités. Nous valoriserons l’esprit du maître artisan et formerons un contingent d’ouvriers qualifiés de premier ordre. Nous poursuivrons la réforme du système de gestion des compétences en accordant une plus grande autonomie aux employeurs, et promouvrons la formation collaborative des talents entre les entreprises, les établissements d’enseignement et les instituts de recherche ainsi que la communication entre eux. Nous veillerons à une répartition optimale des ressources humaines entre les différentes régions et encouragerons les personnes compétentes à accomplir des exploits dans le Centre et l’Ouest. Un système d’évaluation des talents basé sur leur capacité d’innovation, sur la qualité et l’efficacité de leur découverte et sur leurs contributions sera mis en place, et le système qui permet aux chercheurs de se concentrer sur leurs activités professionnelles sera perfectionné. Nous mettrons au point le mécanisme de soutien pour attirer des personnes compétentes de l’étranger et améliorerons les services en faveur des compétences étrangères.

**IV) Valoriser pleinement le rôle leader de la réforme du système économique, et instaurer un système d’économie de marché socialiste de haut niveau.** En nous fixant pour objectif important de mettre en place un marché unique national, nous ferons tout pour éliminer les obstacles institutionnels et stimuler pleinement les forces endogènes et le dynamisme innovant de toute la société.

**Premièrement, poursuivre en profondeur** **nos efforts visant à mettre en place un marché unique national**. Nous ferons appliquer le plan d’orientation sur la mise en place du marché unique national. Les règles institutionnelles fondamentales en la matière seront renforcées. Le nombre de secteurs et d’activités interdits figurant sur la liste négative pour l’accès au marché (édition 2025) sera réduit, et une action sera lancée pour éliminer les barrières qui entravent l’accès au marché. Les modalités d’application des règlements de contrôle en matière de concurrence loyale seront annoncées, et la surveillance et l’application des lois en matière de lutte contre les monopoles et la concurrence déloyale seront renforcées. Une directive sur l’amélioration du système de crédit social sera promulguée, et un système unique de redressement de crédit sera établi. Le système de gestion des formalités d’enregistrement des entités entrepreneuriales sera amélioré, et l’efficacité des services rapides de délocalisation des entreprises sera améliorée. La réforme visant à établir des statistiques sur les lieux où les entités entrepreneuriales exercent leurs activités sera accélérée. Nous promouvrons la reprise et le remplacement des marchandises, l’utilisation du fonds d’épargne-logement, l’activation et l’usage de la carte de sécurité sociale, et les règlements du compte d’assurance maladie sans restriction géographique. Une opération spéciale sera lancée pour lutter contre tout ce qui compromet la mise en place du marché unique national et empêche la concurrence loyale.

**Deuxièmement, approfondir la réforme en faveur de** **la répartition des facteurs de production et des ressources** **selon les règles du marché**. La réforme pilote relative à la répartition des facteurs de production selon les règles du marché sera promue dans tous les domaines, un mécanisme institutionnel mieux adapté sera instauré et l’établissement d’un marché des facteurs de production (terre, capital, main-d’œuvre, technologie, donnée, etc.) sera poursuivi. Il faudra chercher sans cesse de nouveaux modes et de nouvelles voies de marchéisation et de valorisation des données. Nous émettrons une directive sur la création d’un marché unique national de l’électricité, et ce marché devra prendre forme dans ses grandes lignes au cours de l’année. Nous favoriserons la construction accélérée du marché spot de l’électricité sur tout le territoire, améliorerons le mécanisme de compensation de l’électricité en fonction de sa puissance installée inutilisée et les services auxiliaires de l’électricité, et promouvrons l’interconnexion et la coordination des marchés électriques de différents niveaux et types.

**Troisièmement, encourager tous les régimes de propriété à mieux se compléter et à se développer en commun**. Nous mènerons à son terme le programme de réforme et de modernisation des entreprises publiques, en veillant à la qualité de son exécution. Nous mettrons en œuvre le plan d’orientation pour optimiser la configuration de l’économie publique et ajuster ses structures, améliorerons le système d’évaluation par catégorie et par secteur des entreprises publiques, et promouvrons la réorganisation stratégique et le regroupement selon leur secteur d’activité des entreprises publiques. La loi sur la promotion du développement de l’économie privée sera appliquée, et l’élaboration des réglementations d’accompagnement sera accélérée. Il faudra multiplier les efforts pour régler le problème des arriérés dus aux entreprises et introduire un mécanisme de crédit social de leurs débiteurs. Une action spéciale visant à aider plus fortement les PEMIC à surmonter leurs difficultés sera lancée, et le mécanisme de coordination en faveur du financement des PEMIC devra mieux fonctionner. Le système d’évaluation générale du crédit des entreprises sera renforcé, et la qualité et l’efficacité de la plateforme d’information sur le crédit financier seront améliorées. Il importe d’améliorer le « réseau unique » au niveau national pour les services aux PME, et d’accorder par secteurs et catégories des aides ciblées aux autoentrepreneurs. Nous continuerons de perfectionner le système d’entreprise moderne à la chinoise.

**Quatrièmement, surmonter les grandes difficultés de la réforme existant dans certains secteurs prioritaires et certains maillons clés**. Nous coordonnerons nos efforts en faveur de la réforme du système financier et fiscal, procéderons à une réforme pilote en matière du budget base zéro dans les organismes centraux, soutiendrons l’approfondissement de la réforme en la matière au niveau local, et promouvrons le déplacement de la perception de la taxe à la consommation de certains produits vers les maillons terminaux, de même que la décentralisation de cette perception vers les finances locales. Nous poursuivrons la réforme globale relative à l’investissement et au financement sur le marché des capitaux et éliminerons les goulots d’étranglement et les points de blocage pour l’accès au marché des capitaux à moyen et long terme. Il importe de mettre en œuvre un mécanisme de comptes rendus réguliers des entreprises des secteurs de monopole naturel et de parachever le système de contrôle. Nous promouvrons l’optimisation du mécanisme régulateur des réseaux d’oléoducs et de gazoducs, afin d’améliorer l’efficacité du fonctionnement de ces réseaux et la capacité d’approvisionnement en pétrole et gaz naturel à l’échelle nationale. La réforme des prix des services publics et des prix dans les secteurs d’utilité publique sera poursuivie de façon adéquate, et la politique sur la tarification des services funéraires sera perfectionnée. La réforme visant à soumettre aux règles du marché la tarification de l’électricité produite à partir des nouvelles énergies raccordée aux réseaux de distribution sera approfondie, et le mécanisme de tarification des ressources régulatrices du système électrique selon les règles du marché sera peaufiné. Le système de contrôle des prix du transport et de la distribution d’électricité sera perfectionné. Il faudra parachever le mécanisme de fixation des prix d’acheminement intraprovincial du gaz naturel par les gazoducs. La réforme générale des prix de l’eau à usage agricole devra être menée à son terme. La réforme générale et les expériences d’innovation à Shenzhen, à Xiamen ainsi que dans la nouvelle zone de Pudong à Shanghai seront conduites en profondeur.

**Cinquièmement, améliorer continuellement l’environnement des affaires**. Nous mènerons en profondeur l’action d’amélioration de l’environnement des affaires. Nous annoncerons une série de formalités administratives importantes que l’entreprise pourra accomplir en une seule fois, conformément à l’idée qu’« il faut régler les problèmes avec une haute efficacité ». Nous contribuerons à l’amendement de la loi sur l’appel et la soumission d’offres, et promouvrons l’informatisation, la numérisation et l’intelligence artificielle dans tout le processus, afin de réduire les interférences humaines. La loi sur les achats publics sera revue. Il faudra parachever le réseau des plateformes de transaction des ressources publiques, en veillant à ce qu’il soit unifié, mieux réglementé et qu’il facilite le partage de l’information. Nous établirons un mécanisme de contrôle permanent et complet sur les charges administratives imposées aux entreprises, et lancerons une opération spéciale visant à réglementer les actes d’application des lois à l’égard des entreprises, en sévissant contre tous les abus en matière de taxation, d’amende, d’inspection et de saisie. Il faudra empêcher les autorités chargées de l’exécution des lois d’exercer abusivement leurs pouvoirs en dehors de leur juridiction, ou d’abuser de leurs pouvoirs à des fins personnelles ou corporatistes, tout en défendant les droits de toutes les entités entrepreneuriales. Nous veillerons à mettre en place des relations basées sur la sincérité et la transparence entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Nous perfectionnerons le système de gestion globale du droit de propriété intellectuelle et le mécanisme de règlement des litiges des entreprises chinoises à l’étranger, et promouvrons l’amélioration du système de juridiction transrégionale ayant compétence en matière de propriété intellectuelle. Nous alignant sur les règles économiques et commerciales internationales les plus strictes, nous chercherons à assurer une meilleure coordination de nos politiques et règlements avec ceux du reste du monde. Nous optimiserons les formalités de dédouanement et poursuivrons en profondeur le système de « guichet unique » dans le commerce international.

**V) Élargir l’ouverture de haut niveau et tout mettre en œuvre pour stabiliser le commerce extérieur et les investissements étrangers.** Nous établirons méthodiquement des réglementations favorables à une plus grande ouverture, poursuivrons graduellement nos initiatives d’ouverture autonomes et unilatérales, et utiliserons l’ouverture comme force motrice de la réforme et du développement de notre pays ainsi que de la coopération mutuellement bénéfique sur le plan international.

**Premièrement, promouvoir une coopération de qualité plus profonde et plus substantielle dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » (ICR).** Nous améliorerons la conception de l’ICR au plus haut niveau pour promouvoir son développement de qualité pendant la « décennie d’or ». La planification, la coordination et la gestion de la coopération dans le cadre de l’ICR seront renforcées, de manière à harmoniser davantage nos stratégies de développement avec celles des pays partenaires. Nous multiplierons les échanges d’expérience en matière de développement économique avec les pays partenaires. Les projets majeurs emblématiques et les projets de bien-être « petits et beaux » seront coordonnés dans leur avancement. Nous accélérerons la construction de la Route de la soie de l’innovation, du numérique, de l’environnement, de la santé, de la neige, et des transports aériens. Les centres de consolidation du fret ferroviaire Chine-Europe connaîtront un développement de qualité accéléré, et les points de passage frontaliers seront dotés d’infrastructures et de capacités améliorées. Nous préparerons activement le 2e forum de la coopération internationale pour le fret ferroviaire Chine-Europe et le 7e forum de la coopération internationale pour le « transport maritime de la Route de la soie ». S’agissant du transport maritime de la Route de la soie, nous accélérerons le développement intégré des ports, des transports et du commerce. Nous ferons progresser la construction de la zone de coopération industrielle sino-saoudienne (dans la province du Fujian) et promouvrons la marque de la « Route de la soie aérienne ». Nous œuvrerons à l’optimisation de l’ouverture régionale et ferons avancer de manière méthodique la planification et la construction des nouvelles zones pilotes prioritaires de développement et d’ouverture dans les régions frontalières. Les zones pilotes de coopération du « cybercommerce de la Route de la soie » seront édifiées selon des normes de haute qualité.

**Deuxièmement, tout faire pour assurer un développement continu du commerce extérieur.** Nous approfondirons la réforme du système du commerce extérieur, tout en renforçant les mesures politiques destinées à le stabiliser. Nous nous attacherons à optimiser les services financiers en matière de financements, règlements et devises, et renforcerons le rôle de soutien du crédit import-export et de l’assurance-crédit à l’exportation. Nous veillerons à valoriser pleinement le rôle des fonds d’orientation du développement innovant du commerce des services et soutiendrons les entreprises dans leurs efforts pour stabiliser les commandes et multiplier les débouchés. Dans le cadre de la promotion du cybercommerce transfrontalier, nous construirons davantage d’entrepôts extraterritoriaux et favoriserons la montée en gamme des zones pilotes de cybercommerce transfrontalier. Nous élargirons les fonctions des zones extraterritoriales de coopération économique et commerciale et ferons progresser la reconversion des zones franches intégrées. Nous développerons activement le commerce des services, le commerce vert, le commerce numérique, ainsi que le commerce frontalier. Nous soutiendrons le développement intégré du commerce intérieur et extérieur, en promouvant l’harmonisation des normes et des certifications et en rendant plus fluides les circuits commerciaux. Il faudra bien organiser les expositions importantes telles que l’Exposition internationale d’importation de Chine, la Foire chinoise de l’importation et de l’exportation (Foire de Canton), le Salon international du commerce des services de Chine, l’Exposition mondiale du commerce numérique et l’Exposition internationale des produits de consommation de Chine. Nous avancerons méthodiquement dans la négociation de nouveaux accords d’exemption mutuelle de visa, afin de faciliter la mobilité des personnes du monde d’affaires. Nous encouragerons les entreprises d’import-export et les compagnies de transport maritime à renforcer leurs partenariats stratégiques, et les régions réunissant les conditions nécessaires à créer des plaques tournantes logistiques internationales.

**Troisièmement, améliorer sensiblement la qualité de l’utilisation des capitaux étrangers et des investissements chinois à l’étranger.** Nous appliquerons l’action 2025 de stabilisation des capitaux étrangers. En publiant le catalogue des secteurs recommandés aux investisseurs étrangers (édition 2025), nous canaliserons davantage de capitaux étrangers vers l’industrie manufacturière de pointe, les services modernes, les secteurs des hautes technologies, des économies d’énergie et de la protection de l’environnement, ainsi que vers le Centre, l’Ouest et le Nord-Est du pays. Une nouvelle série de grands projets emblématiques à capitaux étrangers seront lancés et leurs besoins en facteurs seront mieux assurés. L’ouverture du secteur des services se poursuivra à pas assurés : les expériences pilotes en la matière seront optimisées et les expériences pilotes en matière d’ouverture seront multipliées dans les domaines des télécommunications, des soins médicaux et de l’enseignement. Nous continuons à promouvoir la marque « Investir en Chine ». Des plateformes seront établies pour promouvoir le partenariat entre les entreprises multinationales et les entreprises et gouvernements locaux. Nous approfondirons l’application de la stratégie de mise à niveau des zones pilotes de libre-échange, en veillant à ce que leur développement soit plus efficace et de meilleure qualité et qu’elles aient une plus grande autonomie en matière de réforme. L’orientation, l’accompagnement et la supervision des investissements chinois à l’étranger ainsi que la prévention des risques afférents seront améliorés. La coopération en matière d’investissement industriel sera encouragée et celle en marchés tiers sera approfondie.

**Quatrièmement, approfondir sans relâche la coopération internationale dans les domaines économique et commercial.** Nous prendrons une part active à la coopération dans les enceintes multilatérales telles que l’ONU, le G20, l’APEC, les BRICS et l’OCS. Nous participerons activement à la réforme de l’OMC et contribuerons aux préparatifs de sa 14e Conférence ministérielle. Nous œuvrerons activement à adhérer au DEPA et au CPTPP ; nous ferons tout notre possible pour faire avancer la signature de l’accord sur la version 3.0 de la zone de libre-échange Chine-ASEAN et de l’accord sur la zone de libre-échange Chine-CCG ; nous chercherons à faire progresser les négociations avec le Japon et la Corée du Sud sur l’accord de libre-échange tripartite et les négociations sur l’accord ou la mise à niveau de l’accord de libre-échange avec le Honduras, le Salvador, la Nouvelle-Zélande et la Suisse ; et nous conclurons des accords-cadres de partenariat économique pour le développement commun avec davantage de pays africains.

**VI) Renforcer vigoureusement notre capacité à assurer la sécurité dans les secteurs prioritaires et garder fermement l’initiative face aux risques et défis.** Nous accorderons une plus grande importance à la coordination du développement de qualité avec la sécurité de haut niveau, tout en réduisant progressivement les risques grâce au développement, de manière à ce qu’aucun risque systémique ne surgisse.

**Premièrement, consolider sur tous les plans les bases de la sécurité alimentaire.** Nos efforts viseront à la fois le volume et la capacité de production, l’amélioration de la productivité et de l’environnement, ainsi que l’augmentation du rendement et du revenu. Ainsi, nous veillerons à maintenir les superficies cultivées, à optimiser la composition des cultures céréalières, et à améliorer le rendement unitaire et la qualité des céréales. L’évaluation du travail des cadres en matière de sécurité alimentaire et de protection des terres arables se poursuivra ; la protection des terres arables et l’amélioration de leur qualité seront renforcées ; le total des terres cultivées sera strictement maintenu au-dessus du seuil critique ; l’équilibre entre les terres cultivées reconverties en terrains de construction et les terres créées en compensation sera géré rigoureusement. Tout en prenant à cœur la qualité, nous poursuivrons l’aménagement des champs répondant à des critères élevés et améliorerons les mécanismes concernant les travaux d’aménagement, la réception des travaux ainsi que l’entretien et la protection des champs. Nous poursuivrons la restauration des terres dégradées et la ré-exploitation des terres en friche. Nous mènerons en profondeur l’action visant à améliorer le rendement unitaire des cultures céréalière et oléagineuse sur une grande échelle, et renforcerons davantage la capacité de notre agriculture à résister aux catastrophes naturelles. En vue de motiver les principales régions productrices de céréales et les cultivateurs de grains, nous améliorerons les mesures de soutien à la production céréalière, mettrons en œuvre un mécanisme de compensation interprovinciale entre les régions productrices et consommatrices de céréales sous la coordination de l’État, et lancerons un projet d’amélioration de la qualité et de l’efficience de la commercialisation des céréales dans les principaux districts producteurs. Le mécanisme de fixation des prix des céréales sera perfectionné et les politiques relatives au prix d’achat plancher du blé et du riz seront strictement appliquées, de façon à maintenir à un niveau convenable les prix des principaux produits agricoles, dont les céréales. Quant à la culture du soja, l’assurance sur l’ensemble des coûts de revient et l’assurance sur les revenus agricoles seront appliquées à une plus grande échelle. L’achat des céréales sera mieux organisé, la gestion des réserves publiques sera renforcée sans relâche, et notre capacité de régulation d’achat et d’entreposage devra être améliorée. Le marché des engrais chimiques sera mieux régulé et notre capacité à assurer l’offre en moyens de production agricole à des prix relativement stables sera renforcée. Nous poursuivrons nos efforts pour diminuer, voire remplacer la consommation de tourteaux de soja. La campagne en faveur des économies de céréales et contre le gaspillage alimentaire sera généralisée.

**Deuxièmement, améliorer vigoureusement notre capacité à garantir la sécurité énergétique.** Nous accélérerons la mise en place d’un nouveau système énergétique et perfectionnerons le système de production, d’approvisionnement, de stockage et de distribution des énergies. Afin de renforcer le rôle du charbon en tant que filet de sécurité énergétique, nous mettrons en œuvre de façon méthodique un système de réserves en capacité de production, et ne cesserons d’accroître la production et l’offre charbonnières. La mise en place d’un nouveau système électrique sera accélérée, impliquant notamment la construction de centrales électriques jouant un rôle de soutien ou de régulateur et de grandes lignes de transport électrique transprovincial et transrégional, ainsi que l’amélioration des capacités de soutien réciproque entre les provinces en cas de panne ou de pénurie. Nous nous efforcerons d’accroître continuellement la capacité de transport de l’électricité de l’Ouest vers l’Est et d’améliorer l’architecture des réseaux électriques. L’électricité nucléaire sera développée de façon énergique, sûre et coordonnée. Nous continuerons à intensifier la prospection et l’exploitation de pétrole et de gaz naturel sur notre territoire, travaillerons à l’accomplissement du « plan d’action septennal », et accélérerons la construction des infrastructures de canalisations et de stockage de gaz naturel. Nous améliorerons le système de coordination et de raccordement entre la prospection, la production, l’approvisionnement, le stockage et la distribution en matière de ressources minières stratégiques. La coopération sur l’exploitation des ressources minières à l’étranger sera approfondie. Nous améliorerons la distribution et la régulation des ressources énergétiques, en faisant pleinement jouer le rôle des contrats à moyen et long termes en tant que « lest stabilisateur » de la sécurité d’approvisionnent énergétique, notamment pendant les pics de consommation en été et en hiver.

**Troisièmement, tout mettre en œuvre pour sécuriser nos chaînes industrielles et d’approvisionnement.** En perfectionnant le nouveau mécanisme de mobilisation nationale au profit de la recherche et en adoptant de nouveaux modes d’organisation, nous veillerons à faire jouer le rôle moteur des scénarios d’application, intensifierons la R-D et multiplierons les débouchés des acquis technologiques, afin de renforcer continuellement la résilience et la sécurité de nos chaînes industrielles et d’approvisionnement, prioritairement dans les domaines tels que les circuits intégrés, les machines-outils industrielles, les équipements médicaux, l’instrumentation, les logiciels de base, les logiciels industriels et les matériaux avancés. Un mécanisme d’évaluation et de gestion des risques des chaînes industrielles et d’approvisionnement sera établi. Les projets de mise au point des gros équipements techniques et de reconstruction des bases industrielles progresseront de façon coordonnée.

**Quatrièmement, renforcer continuellement la capacité des réserves de l’État.** Nous accélérerons la réalisation des objectifs annuels de l’augmentation des réserves de ressources stratégiques et continuerons d’élargir l’envergure des réserves. Nous poursuivrons méthodiquement la construction d’installations d’entreposage de céréales, de coton, de sucre, de viande et d’engrais chimiques, ainsi que l’édification des bases nationales de réserve de pétrole et des entrepôts multifonctionnels des réserves de l’État. En vue d’une meilleure efficience dans leur gestion, les installations de réserves de l’État seront mieux raccordées aux plaques tournantes logistiques nationales et aux plateformes d’allocation des produits primaires essentiels.

**Cinquièmement, conjurer efficacement les risques dans les secteurs clés.** Nous poursuivrons nos efforts pour stabiliser le marché immobilier en enrayant sa tendance à la baisse. Nous établirons plus rapidement un nouveau modèle de développement de l’immobilier, perfectionnerons les politiques régissant les transactions de logements destinés à satisfaire le besoin de confort, et accélérerons l’écoulement des stocks immobiliers en appliquant des mesures adaptées à chaque ville. Pour accélérer le développement des logements sociaux, nous promouvrons le rachat de logements non vendus ou non livrés pour les convertir en logements sociaux et soutiendrons davantage les travailleurs migrants dans la location ou l’achat de logements. Nous nous prémunirons efficacement contre les risques de défaut de paiement des promoteurs immobiliers. Nous augmenterons les prêts en faveur des projets figurant sur la « liste blanche », et veillerons à ce que le mécanisme de coordination en faveur du financement immobilier urbain profite à plus de projets et fonctionne de façon plus efficace. En insistant sur le désendettement par la voie du développement et sur le développement grâce au désendettement, nous appliquerons tout un train de mesures de désendettement : nous mènerons à bien la conversion des dettes cachées existantes ; promouvrons l’exécution des projets PPP en cours dans le respect des règlements ainsi que leur bon fonctionnement ; et continuerons d’apporter un soutien financier aux plateformes de financement pour rééchelonner, convertir et restructurer leurs dettes, afin de donner une forte impulsion à leur reconversion selon les règles du marché et à l’élimination des risques de leur endettement. Nous adopterons des mesures adaptées à chaque province pour faire progresser, de façon méthodique, la réforme des petites et moyennes institutions financières en réduisant leurs risques. La coopération entre les différentes administrations et la coordination entre les instances centrales et locales en matière de supervision seront intensifiées, afin de créer une forte synergie pour lutter contre les infractions financières. Nous stimulerons plus énergiquement le marché des capitaux en lui donnant une plus grande stabilité inhérente et en protégeant plus effectivement les droits des investisseurs, notamment ceux des petits et moyens investisseurs.

**Sixièmement, mener un travail solide pour maintenir la sécurité publique.** Nous appliquerons fermement le système de responsabilité pour la sécurité dans la production, renforcerons sans relâche la capacité des mines à affronter des catastrophes majeures, et accélérerons l’élimination et le renouvellement des équipements chimiques vétustes. Dans le cadre de l’amélioration de notre capacité à lutter contre les calamités naturelles, nous mènerons des enquêtes approfondies pour identifier les risques latents et moderniserons les infrastructures importantes et les immeubles dans les villes et les campagnes afin qu’ils résistent mieux aux aléas ; l’organisation en amont du personnel des secours et de leurs équipements sera améliorée ; les fonds et le matériel de secours seront fournis à temps, de façon à assurer le relogement des sinistrés et à leur apporter le soutien nécessaire. Des instructions seront données au Xizang pour mener à bien la réhabilitation et la reconstruction de Dingri après le séisme qui l’a frappé. Les structures et les forces aux échelons de base seront mieux préparées aux situations d’urgence ; le système des sapeurs-pompiers sera perfectionné au niveau des cantons, des bourgs et des quartiers administratifs, de façon à améliorer leurs capacités d’organisation et de commandement, de prévention des risques, d’opérations de secours, de traitement des situations d’urgence et de soutien logistique. Le système de responsabilité en matière de sécurité sanitaire des aliments et des médicaments sera perfectionné. En poursuivant la version Ère nouvelle de l’« Expérience de Fengqiao », nous renforcerons les mesures destinées au maintien de l’ordre public et travaillerons activement au règlement des différends sociaux aux échelons de base, afin de préserver la stabilité de toute la société.

**Septièmement, faire progresser substantiellement la mobilisation et l’édification de la défense nationale.** Nous perfectionnerons la planification globale des combats, de l’édification de l’armée et des préparatifs militaires, renforcerons la mobilisation de la défense nationale et le corps des réservistes, et perfectionnerons le système de mobilisation. Nous veillerons à harmoniser la planification des projets militaro-civils, améliorerons les mesures politiques visant à appliquer les exigences de défense nationale dans l’exécution des grands projets de construction, et coordonnerons la construction d’infrastructures importantes. La répartition des industries relevant des sciences et techniques de défense sera améliorée et leur capacité sera renforcée. Un système moderne de défense civile anti-aérienne sera construit et un ensemble de normes industrielles en la matière sera perfectionné.

**VII) Associer de manière organique la nouvelle urbanisation et le redressement global des campagnes, et promouvoir le développement intégré des villes et des campagnes.** Nous améliorerons sur toute la ligne la convergence des villes et des campagnes en matière de planification, de construction et de gouvernance ; favoriserons, conformément aux conditions locales, l’intégration de l’expansion des entreprises, de la montée en force des districts et de la prospérité des populations ; et promouvrons l’échange équitable des facteurs de production entre les villes et les campagnes ainsi que leur circulation dans les deux sens.

**Premièrement, améliorer la rentabilité globale et la compétitivité de l’agriculture.** Nous ferons progresser, selon des critères élevés, la construction des zones à vocation céréalière, des zones de protection des produits agricoles essentiels et des zones de spécialités agricoles compétitives. Dans le but de stabiliser et de sécuriser l’approvisionnement en produits agricoles essentiels, nous insisterons sur la diversification des filières oléagineuses, consoliderons les résultats obtenus dans l’élargissement de la culture du soja, et stabiliserons la production de coton, de sucre et de caoutchouc tout en améliorant leur qualité. Nous aiderons les éleveurs de vaches laitières et de bovins d’abattage à surmonter leurs difficultés et à bien développer leurs activités, en lançant une action visant à améliorer la capacité de production de fourrage. Nous développerons énergiquement l’aquaculture en haute mer et mènerons une expérimentation consistant à promouvoir la pisciculture verte et circulaire à l’échelle du district. Les agronomes seront encouragés à coopérer dans leurs recherches et à accélérer la diffusion de leurs acquis à une grande échelle. En tirant parti des grandes plateformes de recherche agricole telles que la *Nanfan Silicon Valley*, nous intensifierons l’action en faveur de la relance du secteur des semences, optimiserons le système national des banques génomiques agricoles et ferons progresser méthodiquement l’industrialisation de la production biotechnologique de semences. Nous accélérerons la mise au point et la mise en application des machines agricoles avancées et procéderons à la mise à la casse et au renouvellement du matériel agricole ancien. Nous soutiendrons les travaux de rénovation pour introduire l’agriculture en environnement contrôlé et développerons vigoureusement l’agriculture intelligente.

**Deuxièmement, consolider et étendre inlassablement les résultats obtenus dans l’éradication de la pauvreté.** Nous améliorerons l’efficacité du mécanisme de suivi et d’aide pour éviter la chute et la rechute dans la pauvreté. À cet effet, un système d’assistance à niveaux et catégories multiples sera créé en faveur des populations rurales à faibles revenus et des régions moins développées ; les « trois garanties » et la sécurité de l’eau potable seront améliorées continuellement. Grâce à un investissement accru de l’État, l’embauche de personnes dans le besoin sera généralisée dans les grands projets de construction et la réalisation d’infrastructures agricoles et rurales. En nous concentrant sur les zones de relogement de grande ou moyenne taille, nous mènerons à bien l’assistance de suivi aux populations relogées dans des régions plus prospères. En approfondissant l’action spéciale d’aide à travers la consommation, nous poursuivrons l’édification des villes aidantes et des zones de production prioritaires qui bénéficient de cette aide. Nous renforcerons l’assistance grâce au développement de l’activité économique et de l’emploi, de façon à maintenir la population active sortie de la pauvreté au-dessus de 30 millions de personnes.

**Troisièmement, renforcer énergiquement le niveau de développement et la capacité de gouvernance des zones rurales.** Nous développerons l’économie dans les districts ruraux en valorisant leurs atouts particuliers, promouvrons les industries rurales ayant des spécificités locales, et mettrons en valeur les produits du terroir ; soutiendrons la mise en place de parcs agro-industriels modernes et de projets de développement intégré dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ; créerons des conglomérats agro-industriels spécifiques ; ferons émerger de nouvelles industries et activités dans les campagnes ; perfectionnerons le mécanisme visant à solidariser et à orienter les paysans ; aiderons les ruraux à trouver un emploi à proximité de leur domicile et ferons le nécessaire pour accroître leurs revenus. Il convient d’accélérer la construction d’un réseau de circulation moderne des produits et moyens de production agricole et de promouvoir le développement de qualité du cybercommerce dans les régions rurales. Il faudra consolider et perfectionner le système fondamental d’exploitation rurale, mener de manière méthodique des expériences pilotes visant à reconduire, pour une nouvelle durée de trente ans, la deuxième série de contrats sur la prise en charge forfaitaire des terres, et veiller à ce que les exploitations agricoles se développent de manière adéquate. Nous soutiendrons le développement de l’économie collective rurale de type nouveau. Nous ferons progresser graduellement la réforme sur la commercialisation des terrains collectifs destinés à des projets de construction à but lucratif dans les campagnes. Il faudra mieux coordonner la planification et le développement des zones urbaines et rurales au niveau des districts ; lancer des projets d’aménagement d’un milieu rural beau et harmonieux en mettant l’accent sur l’amélioration des installations publiques, la modernisation des routes et le traitement des eaux usées et des ordures ; et promouvoir la rénovation des lieux d’aisances dans les régions du Centre et de l’Ouest. Nous nous efforcerons d’accomplir toutes les tâches prévues dans l’action quinquennale d’amélioration de l’habitat rural. Nous favoriserons l’extension des infrastructures urbaines vers les campagnes et veillerons au bon déroulement du nouveau cycle de l’action sur l’amélioration des routes rurales. Il convient d’optimiser la répartition des installations de services publics au niveau des districts, de promouvoir la coordination et la complémentarité des services publics dans les districts, cantons et villages, et d’améliorer le niveau des services publics de base dans les campagnes. Il faudra promouvoir l’intégration approfondie de la culture et du tourisme ruraux, et améliorer la standardisation et la réglementation du tourisme rural tout en promouvant sa montée en gamme. Nous perfectionnerons le système de gouvernance des zones rurales, concrétiserons le projet visant à promouvoir les règles de savoir-vivre dans les campagnes, favoriserons l’évolution de certains us et coutumes locaux et promouvrons une civilisation spirituelle de la nouvelle ère dans les régions rurales.

**Quatrièmement, faire progresser fortement la nouvelle urbanisation.** Il faudra faire avancer solidement le plan d’action quinquennal pour promouvoir la stratégie de la nouvelle urbanisation centrée sur l’être humain. Nous encouragerons les autorités locales à améliorer, en fonction des réalités du terrain, leur politique d’octroi du *hukou* urbain, perfectionnerons le système permettant aux habitants de bénéficier des services publics fondamentaux dans leur lieu de résidence permanente, assurerons le droit à l’accès égal à l’éducation obligatoire des enfants qui suivent leurs parents travailleurs migrants désormais installés en ville, renforcerons le soutien aux migrants d’origine rurale en matière de logement, et continuerons d’élargir la couverture des diverses assurances sociales destinées aux travailleurs migrants ruraux. Il convient d’encourager l’accélération de l’introduction d’activités économiques dans les districts très peuplés qui connaissent un faible taux d’urbanisation et ont une forte capacité à supporter la pression sur les ressources et l’environnement, de renforcer l’urbanisation en se servant des chefs-lieux de district comme vecteurs principaux, et de veiller à ce que les migrants d’origine rurale puissent créer ou trouver un emploi à proximité de leur domicile et mener une vie paisible. Nous améliorerons le niveau d’intégration au sein des conurbations, concrétiserons les projets visant à accélérer la mobilité pendulaire entre les villes d’une même conurbation, moderniserons la gouvernance des mégapoles, et promouvrons le développement coordonné des petites, moyennes et grandes villes. Il faudra faire constamment des progrès pour ce qui est de la rénovation des villes, en achevant les projets de rénovation des réseaux vétustes de distribution de gaz et en accélérant l’exécution des projets de renforcement de la capacité urbaine à évacuer l’eau de pluie afin de limiter les dégâts causés par les inondations. Il convient de finir les travaux de rénovation des quartiers urbains vétustes construits avant la fin de l’année 2000, de faire progresser la rénovation des maisons en mauvais état et des logements délabrés dans les zones urbaines, d’intensifier la réhabilitation des « villages intra-muros », et de promouvoir une compensation pécuniaire de relogement. Nous veillerons à ce que la construction de la zone économique Chengdu-Chongqing avance avec succès et que son degré d’ouverture s’élargisse rapidement, de manière à ce que tous les objectifs prévus dans ce domaine soient atteints.

**VIII) Coordonner la mise en œuvre énergique des stratégies de développement régional avec le développement interactif et intégré des différentes régions, et renforcer le dynamisme du développement régional.** Il faudra veiller à ce que la stratégie de développement interrégional coordonné, les grandes stratégies de développement régional et la stratégie de développement des régions à fonctions spécifiques produisent ensemble des effets cumulatifs ; perfectionner le mécanisme assurant la mise en œuvre des plans d’aménagement de l’espace territorial ; renforcer la capacité d’innovation et le rayonnement des régions avancées sur le plan économique ; et agir activement pour créer de nouveaux pôles de croissance.

**Premièrement, promouvoir énergiquement la mise en œuvre des stratégies de développement régional.** Nous soutiendrons **les villes de Beijing et Tianjin et la province du Hebei** dans leurs efforts pour créer un cadre de travail reposant sur une collaboration étroite, en veillant à accélérer la relocalisation des universités, des hôpitaux et des entreprises publiques centrales dans la zone nouvelle de Xiong’an, à promouvoir la construction du centre secondaire de Beijing selon des normes élevées et conformément aux exigences de haute qualité, à concrétiser au mieux les politiques et les mesures visant à soutenir davantage le développement de haute qualité de la nouvelle zone de Binhai, et à accélérer le développement coordonné des domaines prioritaires comme l’innovation technologique et la coopération industrielle. Il faudra promouvoir la coordination interrégionale en matière d’innovation technologique et industrielle dans **le delta du Changjiang**, renforcer la capacité de la plaque tournante internationale de Hongqiao, promouvoir la diffusion et l’utilisation des innovations institutionnelles dans la zone modèle de développement intégré, vert et écologique du delta du Changjiang, et promouvoir le développement intégré de Shanghai et des villes voisines de Suzhou, Nantong et Jiaxing. Il convient de promouvoir l’harmonisation des règles et la synergie des mécanismes dans **la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao**, de faciliter la circulation des personnes, des capitaux et des données, d’accélérer la construction de centres internationaux d’innovation scientifique et technologique, de préparer l’élaboration d’un ensemble de politiques de soutien à la construction de la zone de coopération approfondie Guangdong-Macao à Hengqin, et de faire fortement progresser la construction des grandes plateformes de coopération de Qianhai, de Nansha et de Hetao.

Il faudra promouvoir le développement de **la ceinture économique du Changjiang** en protégeant en commun les écosystèmes et en évitant la surexploitation ; mener des actions vigoureuses pour rénover les réseaux de canalisation des eaux usées urbaines, traiter la pollution industrielle et aménager les grands lacs ; poursuivre inébranlablement le moratoire de dix ans sur la pêche dans le Changjiang ; faire jouer au Changjiang son rôle de « voie fluviale d’or » ; accélérer le démarrage de l’aménagement d’une nouvelle voie fluviale sur le site du complexe hydroélectrique des Trois Gorges ; accélérer la transition verte des secteurs prioritaires, dont le transport fluvial ; et intensifier la lutte contre l’extension des déserts rocheux dans le bassin du fleuve Changjiang. Conformément au principe « protéger et aménager », nous favoriserons **la protection écologique et le développement de qualité du bassin du fleuve Huanghe**, en améliorant systématiquement sa capacité de préservation des réserves d’eau en amont, en renforçant la conservation des eaux et du sol dans son cours moyen, et en intensifiant la protection des zones humides et la reconstitution des écosystèmes en aval. Il faudra également accélérer la mise en place d’un système de quotas en matière d’utilisation des eaux du fleuve Huanghe et assurer la sûreté des digues, des barrages et des infrastructures importantes. Nous soutiendrons le Ningxia dans sa transformation en zone pionnière de protection écologique et de développement de qualité dans le bassin du fleuve Huanghe. Nous nous efforcerons de faire de la Chine une **puissance maritime**, développerons l’industrie maritime moderne, exploiterons et utiliserons efficacement les ressources maritimes, prendrons une part active à la coopération maritime internationale, et continuerons de protéger et d’améliorer l’environnement maritime.

Nous mènerons à bien les préparatifs des opérations douanières indépendantes du **port de libre-échange de Hainan**, accélérerons la concrétisation des politiques essentielles appliquées à ce port de libre-échange, et soutiendrons la création d’un système industriel moderne adapté aux conditions et avantages spécifiques de Hainan. Nous réfléchirons à mettre au point des politiques encourageant les provinces développées à jouer un rôle majeur dans le développement national. Nous encouragerons **les zones nouvelles de niveau national** à s’organiser en système industriel moderne et à faire des recherches pour mener une réforme institutionnelle et d’autres changements importants. Il faudra renforcer le développement des préfectures, des municipalités, des chefs-lieux de district et des villages importants dans **les zones frontalières**, promouvoir l’opération visant à développer les régions frontalières et à enrichir leurs populations dans l’ère nouvelle, ainsi que renforcer la gouvernance et promouvoir la stabilité et la sécurité dans ces régions. Nous accorderons un soutien plus énergique à la redynamisation des **anciennes bases révolutionnaires**, tout en améliorant les mesures afférentes. Nous continuerons d’étudier la carte des chaînes industrielles des **anciennes villes industrielles** et favoriserons leur reconversion et développement. Nous introduirons un nouveau mécanisme d’assistance afin de mieux soutenir le redressement et le développement des districts situés dans **les régions moins développées**. En nous donnant pour ligne directrice de renforcer le sentiment d’appartenance à la nation chinoise, nous accélérerons le développement de qualité des **régions peuplées de minorités ethniques**.

Des efforts continus seront déployés en faveur d’une nouvelle architecture de développement pour la mise en valeur de **l’Ouest** s’articulant autour de trois points majeurs : une protection renforcée, une ouverture élargie et un développement de qualité. Les mégaprojets de protection et de restauration des écosystèmes dont celui de la ceinture protectrice des écosystèmes sur le plateau Qinghai-Tibet seront poursuivis, le rôle de rayonnement des grandes villes comme Chongqing, Chengdu et Xi’an sera renforcé, l’interconnexion et l’intercommunication dans l’Ouest seront intensifiées, et les industries disposant d’atouts locaux seront développées avec vigueur. **Le Nord-Est** sera encouragé à renforcer sa capacité de préservation de la sécurité nationale dans cinq domaines, à promouvoir de manière coordonnée la transition et la montée en gamme des industries traditionnelles ainsi que le développement des industries émergentes stratégiques, à accélérer la mise en place d’un système d’infrastructures modernes dans les domaines tels que le transport, l’énergie et l’informatique, et à approfondir sa coopération avec l’Asie du Nord-Est. Nous appliquerons les politiques en faveur du décollage accéléré du **Centre** dans l’ère nouvelle de manière concrète et ciblée, chercherons à faire progresser solidement la construction de « trois bases et une plaque tournante », et les régions intérieures seront ouvertes petit à petit en s’appuyant sur des plateformes à fonctions importantes. **L’Est** sera encouragé à accélérer sa modernisation. Il faudra promouvoir le développement de qualité du Fujian sur tous les plans et la construction de la zone modèle de développement intégré des deux rives du détroit de Taiwan. Nous accorderons un soutien plus fort au renouvellement des moteurs de croissance au Shandong, en améliorant la capacité productive de la zone pilote de renouvellement des moteurs de croissance de Jinan.

**Deuxièmement, promouvoir le développement interactif et intégré des différentes régions.** Il faudra veiller à ce que les stratégies régionales pour exploiter et libérer davantage le potentiel de développement des différentes régions produisent des effets cumulatifs. Il faudra augmenter la capacité d’innovation des régions économiquement fortes que sont la zone Beijing-Tianjin-Hebei, le delta du Changjiang et la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, de même que déployer des efforts conjugués dans la protection globale du Changjiang et du Huanghe. L’Est, le Centre, l’Ouest et le Nord-Est devront approfondir leur coordination en matière industrielle, améliorer les mécanismes institutionnels, promouvoir la construction des plateformes, concevoir de manière pertinente des politiques, et favoriser l’optimisation du tissu industriel et la délocalisation échelonnée et ordonnée des industries. Nous promouvrons l’interconnexion entre d’un côté, le nouveau système de communications terrestre-maritime de l’Ouest, et de l’autre, la « voie fluviale d’or » du Changjiang et le train de fret Chine-Europe ; poursuivrons la mise en œuvre des mégaprojets tels que le projet d’intégration des données venant de l’Est aux calculs effectués à l’Ouest, le projet de transport d’électricité de l’Ouest vers l’Est et le projet d’acheminement du gaz naturel du Sichuan et de l’Ouest vers l’Est ; ferons progresser la construction des trains à grande vitesse dans les régions côtières et riveraines ; renforcerons la coopération entre les aéroports de niveau international dans le delta du Changjiang, la zone Beijing-Tianjin-Hebei et la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao ; optimiserons la répartition géographique des ports et élèverons la capacité de distribution transrégionale des ressources. Nous promouvrons la coopération et le développement des zones limitrophes entre provinces telles que la zone Jiangsu-Anhui-Shandong-Henan et la zone Shaanxi-Shanxi-Henan. Nous soutiendrons la construction de parcs industriels de coopération entre différentes zones grâce à des moyens tels que la gestion sous mandat et la coopération en matière d’investissement. Nous favoriserons l’amélioration des mécanismes de coopération et de développement régionaux, et promouvrons la connexion et la coopération en matière d’innovation technologique, la protection et l’aménagement en commun de l’environnement, ainsi que le partage des services publics entre les différentes régions. Afin de promouvoir le développement intégré des différentes régions, nous renforcerons les garanties sur le plan légal, financier et humain et en matière d’utilisation de terrains.

**IX) Promouvoir de manière coordonnée la réduction des émissions de carbone, la diminution de la pollution, l’extension des espaces verts et le maintien de la croissance, tout en accélérant la transition verte du développement aussi bien économique que social.** Nous poursuivrons inébranlablement un développement de haute qualité qui est sobre en carbone, économe en ressources, hautement performant et respectueux de l’environnement. Nous nous attacherons à créer des zones pilotes de civilisation écologique au niveau national et à construire une belle Chine.

**Premièrement, améliorer constamment la qualité de l’environnement.** Nous mettrons en œuvre le plan d’action visant à l’amélioration continue de la qualité de l’air ; soutiendrons la lutte contre la pollution atmosphérique dans la zone Beijing-Tianjin-Hebei et ses environs, le delta du Changjiang et la plaine Fenhe-Weihe, ainsi que dans d’autres régions prioritaires ; promouvrons énergiquement la réduction coordonnée des émissions polluantes, dont celles de composés organiques volatils et d’oxyde d’azote ; et favoriserons le chauffage propre en hiver dans le Nord et les transformations techniques dans les secteurs prioritaires selon les normes les plus strictes en matière d’émissions. L’action de lutte contre la pollution sonore sera poursuivie. La protection et l’aménagement des grands fleuves et rivières, dont le Changjiang et le Huanghe, ainsi que des principaux lacs seront intensifiés. L’action consistant à identifier et aménager les points d’évacuation des eaux usées vers les rivières et la mer sera accélérée. L’action de protection environnementale visant à lutter contre les masses d’eau très polluée dans les villes et les chefs-lieux de district sera organisée. Des usines modèles de traitement des eaux usées répondant à des normes vertes et bas carbone seront construites. Il convient de renforcer la prévention et le contrôle à la source de la pollution des sols et de favoriser la réutilisation des terres cultivées contaminées ainsi que le contrôle et la dépollution des terrains à bâtir. Nous élaborerons un plan d’action de traitement synthétique des déchets solides, promouvrons le développement des « villes zéro déchet », intensifierons la réutilisation et le traitement à grande échelle des déchets solides industriels typiques et massifs, ferons progresser le traitement général de phosphogypse, et renforcerons l’identification des risques environnementaux dus aux déchets dangereux, aux résidus miniers entreposés et aux métaux lourds, tout en améliorant les mesures de prévention.

**Deuxièmement, renforcer la protection, la reconstitution et l’aménagement des écosystèmes.** Nous accélérerons l’exécution du projet de ceinture forestière des trois régions du Nord et d’autres grands projets de protection et restauration des écosystèmes, et intensifierons le soutien aux projets prioritaires tels que la conservation et la reconstitution des écosystèmes dans les zones importantes, dont la chaîne de montagnes Qinling, la protection des réserves naturelles ainsi que de la faune et de la flore sauvages, de même que la lutte contre les incendies de forêt et de steppe. Les grands projets de préservation de la biodiversité seront menés à bien. Le système de soutien à la protection de la zone Sanjiangyuan (où les fleuves Changjiang, Huanghe et Lancangjiang prennent leur source), également connue sous le nom de « château d’eau de la Chine », sera perfectionné. Nous poursuivrons intégralement l’instauration du réseau de réserves naturelles fondé sur les parcs nationaux, continuerons d’améliorer le système et le mécanisme de gestion des parcs nationaux, et œuvrerons activement à ce qu’ils soient construits par tous et profitent à tous. La réforme du système de propriété forestière collective sera menée en profondeur et des efforts conjoints seront déployés en faveur d’un développement de qualité des plantations forestières et des zones forestières d’État. Nous intensifierons l’aménagement général contre l’érosion des sols et la désertification, poursuivrons l’action en faveur de la régénération des lacs et cours d’eau ayant une grande importance au niveau local et le réaménagement intégré des zones victimes de la surexploitation des nappes phréatiques. Nous mettrons en œuvre un système de gestion ciblée et différenciée de l’environnement qui tient compte des caractéristiques régionales. Il faudra perfectionner le mécanisme de valorisation des produits écologiques, démarrer la seconde série d’essais en la matière au niveau national, et poursuivre le système de compensation écologique intégrée et le système d’indemnisation pour préjudice écologique. Les enquêtes et les évaluations concernant l’état écologique du pays continueront à être menées.

**Troisièmement, accélérer le développement vert et bas carbone.** Nous poursuivrons la mise en place du système de double contrôle des émissions de carbone ; fixerons les modalités d’évaluation et de contrôle en matière d’atteinte du pic des émissions de CO2 et de neutralité carbone ; mettrons en place des systèmes complets en matière de calcul des émissions, des budgets carbone, de gestion de l’empreinte carbone et de certification des produits par des labels carbone ; et enrichirons la base de données nationale des facteurs d’émission. Nous contribuerons à la construction du marché national d’échange de quotas d’émissions de carbone, du marché national de réductions d’émissions certifiées et du marché de certificats verts. Le deuxième lot de projets de démonstration des technologies avancées conformes aux normes vertes et bas carbone sera rendu public, le deuxième lot de projets pilotes sur l’atteinte du pic d’émissions de CO2 sera mené à bien, et un plan de construction de parcs industriels zéro carbone sera publié. Les outils financiers destinés à soutenir la réduction des émissions de carbone seront reconduits jusqu’en 2027, les produits financiers carbone et les instruments dérivés seront renouvelés de manière méthodique, et les assurances vertes seront promues. Les projets à haute consommation d’énergie ou à haute émission de polluants seront contrôlés rigoureusement et efficacement. La transformation en faveur des économies d’énergie et de la baisse des émissions ainsi que la modernisation des équipements consommant une grande quantité d’énergie seront accélérées dans des domaines prioritaires. Les entreprises énergivores seront soumises à une gestion éco-énergétique plus rigoureuse, le système de normes en matière d’économies d’énergie et de baisse des émissions sera parachevé, et le système de labels de performance énergétique sera poursuivi. Le système de répartition selon les règles du marché des ressources et facteurs environnementaux sera amélioré. Un environnement favorisant le développement sain des industries vertes et bas carbone sera créé et de nouveaux pôles de croissance tels que les bâtiments verts, les énergies vertes et les transports verts seront développés. Nous renforcerons l’exploitation verte et intelligente et l’utilisation propre et efficace du charbon. Il faudra coordonner l’exploitation et les débouchés des nouvelles énergies, promouvoir à un rythme approprié l’exploitation à grande échelle de nouvelles énergies et le développement des énergies distribuées, accélérer la construction de bases de nouvelles énergies dans les déserts et zones arides, poursuivre méthodiquement la construction de parcs éoliens en mer, et coordonner la consommation locale et l’acheminement vers l’extérieur des nouvelles énergies. Un grand effort sera fait pour pousser en avant l’action de substitution des énergies renouvelables aux énergies fossiles. Les expériences pilotes en matière de transformation bas carbone devront se poursuivre dans les centrales thermiques au charbon. Nous continuerons de réglementer le raccordement de l’électricité « stockée » aux réseaux et améliorerons constamment les mécanismes de distribution d’électricité. Nous appliquerons une stratégie d’économies tous azimuts ; promouvrons les économies intégrées d’énergie, d’eau, de céréales, de terres, de minerais et de matériaux ; et mènerons activement la campagne nationale sur les économies d’eau. L’économie circulaire sera développée vigoureusement, davantage de matériaux usés ou obsolètes seront recyclés, et l’utilisation de matériaux recyclés sera généralisée.

**X) Intensifier nos efforts pour garantir et améliorer le bien-être social et veiller à ce que la population éprouve un plus grand sentiment de satisfaction, de bonheur et de sécurité.** Nous devons renforcer l’exécution des projets fondamentaux, bénéfiques à tous et protégeant les plus pauvres dans les secteurs liés au bien-être de la population, résoudre les problèmes urgents qui préoccupent la population, et faire en sorte que les fruits du développement profitent davantage et plus équitablement au peuple tout entier.

**Premièrement, promouvoir de façon plus énergique la stabilisation de l’emploi et augmenter les revenus des habitants.** Nous devons nous efforcer de résoudre les contradictions structurelles en matière d’emploi, mettre en œuvre le plan d’aide à l’emploi dans les domaines prioritaires, les secteurs clés, les échelons de base des zones urbaines et rurales, ainsi que les PME et les microentreprises. Il nous faut également appliquer au mieux les politiques de réduction ou d’exemption d’impôt et des charges, de subvention à l’emploi, de remboursement aux entreprises de leurs cotisations patronales à l’assurance chômage pour leurs efforts en matière de préservation de l’emploi, etc., afin d’alléger le fardeau des entreprises et de soutenir la stabilisation de l’emploi, notamment dans les industries à forte densité de main-d’œuvre. Nous optimiserons les services favorisant l’emploi et l’entrepreneuriat, multiplierons les voies d’accès à l’emploi et à l’entrepreneuriat pour les jeunes notamment les diplômés universitaires, mènerons à bien la réinsertion des militaires démobilisés, favoriserons l’emploi des populations sorties de la pauvreté et des travailleurs d’origine rurale, et renforcerons le soutien, notamment aux personnes ayant dépassé un certain âge, aux personnes souffrant d’un handicap et aux personnes ayant quitté le marché du travail depuis longtemps. Nous devons accélérer la construction d’infrastructures pour la formation professionnelle, consolider les aptitudes professionnelles des travailleurs afin de renforcer la compétitivité des entreprises, et nous servir des différents projets pour lancer des formations de haute qualité dans divers domaines. Il nous incombe de garantir les droits des travailleurs qui occupent un emploi flexible ou sont engagés dans de nouvelles formes d’activités, et de promouvoir les expériences pilotes en matière de protection contre les risques professionnels. Nous promouvrons la création d’entreprises par les paysans de retour dans leur région natale ainsi que par de nouveaux arrivants dans les campagnes, ce qui permettra aussi aux habitants de la région de trouver du travail à proximité et d’augmenter leurs revenus. Il faudra faire jouer leur rôle aux fonds d’investissement pour les start-up, afin de promouvoir la création d’entreprises et d’emplois. Nous poursuivrons la réforme du système de répartition des revenus, nous efforcerons d’augmenter la part des revenus des habitants dans la répartition du revenu national et la part des rémunérations du travail dans la distribution primaire, améliorerons les politiques relatives à la rémunération en fonction des facteurs, et chercherons à multiplier les moyens permettant aux personnes à faible revenu et à revenu moyen d’accroître leurs revenus des facteurs. Nous devons encourager les entreprises à établir ou améliorer le système de rémunération du personnel qualifié, basé sur le niveau du poste de travail, ainsi que sur les compétences et les performances professionnelles. Il faudra favoriser des ajustements appropriés du salaire minimum dans les différentes régions du pays. Il faudra garantir le paiement du salaire des travailleurs et régler les arriérés de salaire. Nous devons parachever le mécanisme incitatif de distribution obligatoire des dividendes dans les sociétés cotées en bourse.

**Deuxièmement, resserrer et renforcer le filet de protection sociale.** Il faudra améliorer la gestion centralisée au niveau national de l’assurance vieillesse de base, perfectionner le mécanisme de financement et de réajustement en ce qui a trait à l’assurance vieillesse de base et l’assurance maladie de base, fixer le niveau de couverture de la protection sociale, relever de manière appropriée la pension de vieillesse de base des retraités, augmenter de 20 yuans le minimum de la pension sociale de vieillesse des citadins non salariés et des ruraux, et accroître de 30 yuans par tête la subvention publique versée à l’assurance maladie pour les citadins non salariés et habitants ruraux assurés. Nous devons parfaire le système de protection sociale pour les travailleurs migrants et les personnes qui occupent un emploi flexible ou sont engagées dans de nouvelles formes d’activités, élargir la couverture de l’assurance chômage, de l’assurance contre les accidents du travail et de l’assurance maternité, poursuivre la suppression des restrictions empêchant des travailleurs de s’inscrire au centre d’assurance sociale auquel est rattaché leur lieu de travail pour des raisons de *hukou*, et améliorer les politiques facilitant le transfert de dossier entre les centres d’assurance sociale de régions différentes ainsi que la réadhésion à l’assurance sociale. Il importe de promouvoir plus énergiquement la participation des personnes occupant un emploi flexible au fonds d’épargne-logement. Nous continuerons à approfondir la réforme du mode de remboursement des frais médicaux par la caisse d’assurance maladie, améliorerons le système d’assurance contre les maladies graves et le système d’assistance médicale, renforcerons la supervision régulière sur l’utilisation des fonds de l’assurance maladie, et veillerons à ce que le système de remboursement direct des frais médicaux générés en dehors de la région de domiciliation soit véritablement mis en œuvre et peaufiné. Nous optimiserons la politique relative à l’achat centralisé des médicaments et des consommables médicaux, renforcerons l’évaluation et le contrôle de la qualité de ceux-ci, et promouvrons une gestion unifiée au niveau provincial de l’assurance maladie de base. Nous parachèverons le système d’assistance sociale catégorisée et hiérarchisée. Il faut renforcer les services d’aide aux enfants en difficulté, aux enfants ballottés d’un endroit à l’autre, et aux enfants restés à la campagne dont les parents sont partis travailler en ville. Nous devons offrir un meilleur soutien à certaines catégories de la population, telles que les personnes en situation de handicap. Il est nécessaire de parfaire les services garantis aux militaires démobilisés.

**Troisièmement, favoriser la généralisation de l’accès aux services publics et leur répartition équilibrée.** Nous devons améliorer le système des services publics de base à l’échelle nationale, renouveler et améliorer les modes d’offre de services publics afin que ceux-ci bénéficient à tous et soient répartis équitablement sur tout le territoire. Il nous faut mettre en œuvre un projet visant à consolider les bases médicales et sanitaires, afin d’améliorer la qualité des services aux échelons de base. Nous renforcerons la construction et la gestion standardisée de centres nationaux de médecine et de centres médicaux régionaux de niveau national, et soutiendrons le développement d’établissements de soins de santé maternelle et infantile ainsi que d’établissements de prévention et de contrôle des maladies. Nous devons mettre pleinement en valeur les avantages et l’utilité de la médecine et de la pharmacologie traditionnelles chinoises dans la prévention et le traitement des maladies, et continuer à mettre en œuvre le grand projet en faveur de leur renouveau. Nous renforcerons la formation du personnel médical dans les spécialités suivantes : pédiatrie, pathologie, gériatrie, médecine générale et soins infirmiers. Nous intensifierons la construction d’hôpitaux d’échelon provincial spécialisés dans les maladies mentales, renforcerons les services de psychiatrie dans des hôpitaux généraux, et promouvrons des services de santé mentale tels que les consultations de psychologues dans les établissements de santé publique, afin d’élever la qualité des services psychiatriques et d’aide psychologique. Il est important d’appliquer de manière approfondie la stratégie nationale de réponse active au vieillissement de la population. Nous favoriserons l’augmentation du nombre de lits médicalisés dans les maisons de retraite publiques, renforcerons la formation du personnel spécialisé dans les soins aux séniors, et améliorerons les services de soins à domicile, de soins de proximité et de soins dans les établissements pour personnes âgées, afin de développer, par toutes sortes de moyens, des services de qualité accessibles à un plus grand nombre de séniors. Il faudra accélérer la mise en place d’un système d’assurance pour les soins de longue durée, et renforcer les services de base aux personnes âgées, notamment les soins pour les personnes âgées dépendantes. Il est important de développer plus rapidement les services intelligents pour les séniors. Nous généraliserons les services de soutien aux femmes enceintes dans leurs premiers mois de grossesse, planifierons de manière réfléchie un système de services de garde pour les enfants en bas âge, octroierons des allocations familiales, promouvrons énergiquement les services intégrés à la petite enfance, et assurerons la bonne exécution des projets modèles en matière de prestation de services d’intérêt général. Il faudra poursuivre nos progrès en ce qui a trait à l’installation de points multiservices dans les quartiers d’habitation urbains. Nous continuerons à favoriser l’amélioration de la qualité et de la couverture des services à domicile. Il est essentiel de perfectionner le système de services publics pour le sport de masse, de lancer à grande échelle des activités sportives de masse, d’avancer sur le plan de la construction de terrains de sport à proximité des habitations, et d’organiser le mieux possible les XVe Jeux nationaux. Nous renforcerons la mise sur pied d’établissements de services de bien-être social et consoliderons le caractère d’intérêt public des services funéraires. Il est nécessaire que le système de services juridiques publics soit mieux réparti et accessible au plus grand nombre. Nous devons faire de la Chine un pays encore plus sûr.

**Quatrièmement, faire prospérer la culture, la littérature et l’art.** Nous promouvrons une transmission créative et un développement innovant des bonnes traditions culturelles chinoises et consoliderons le sentiment d’appartenance à la nation chinoise. Nous devrons faire des progrès dans les domaines de la philosophie, des sciences sociales, du journalisme, de l’édition, des médias audiovisuels, de la littérature, des arts, de l’archivistique, de la conservation des livres anciens, etc. Il nous faut protéger de manière systématique et valoriser de manière plus vivante le patrimoine culturel et historique, et mettre en œuvre le plan de transmission du patrimoine culturel grâce à des outils numériques. Nous poursuivrons le programme de recherche sur les origines de la civilisation chinoise et le grand projet de recherche archéologique chinois, perfectionnerons le système de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel matériel, et progresserons en matière de protection et de transmission systématiques du patrimoine culturel immatériel. Il est important de construire et de tirer le meilleur parti des parcs culturels nationaux. Nous soutiendrons davantage la création et la production d’œuvres culturelles de qualité, favoriserons le développement de qualité de la littérature et des arts sur Internet, mènerons des activités visant à promouvoir la renaissance du théâtre, avancerons dans le projet d’édition de la collection « Renouveau », et mettrons en œuvre le projet de publications académiques de qualité. Il convient de veiller à ce que les ressources culturelles de qualité soient directement accessibles aux échelons de base, et de parachever les mécanismes encourageant les acteurs privés à contribuer au développement des services culturels publics. Nous promouvrons énergiquement la lecture au sein de la population. Nous devons parfaire l’industrie et le marché de la culture, de même qu’accélérer le développement de nouvelles formes d’activités culturelles. Il nous faut faire de la Chine un grand pays touristique, élargir l’offre de produits touristiques de qualité, renforcer les infrastructures publiques culturelles et touristiques majeures, et promouvoir l’intégration approfondie de la culture et du tourisme. Nous créerons des zones pilotes nationales d’intégration de la culture et des sciences et technologies.

**Cinquièmement, assurer l’approvisionnement en produits de première nécessité.** Le système faisant du maire le premier responsable du panier de courses sera mieux appliqué. Le contrôle de la qualité et de la sécurité des produits agricoles sera renforcé. Nous ferons en sorte que le système de stockage des légumes destinés à assurer l’approvisionnement hivernal et printanier des grandes villes du Nord fonctionne comme il se doit et nous efforcerons d’améliorer le système de stockage des produits de première nécessité. Il est essentiel de renforcer la régulation du marché des céréales, d’exercer un meilleur contrôle sur l’élevage porcin et les stocks de viande de porc, de chercher à ce que l’offre corresponde à la demande en ce qui concerne la viande de bœuf et de mouton ainsi que les produits laitiers, et de garantir l’approvisionnement en produits alimentaires de première nécessité tels que les céréales, l’huile de cuisson, la viande, les œufs et les légumes. Nous soutiendrons l’établissement d’importants marchés de gros de produits agricoles. Les gouvernements locaux seront encouragés à renforcer leur capacité à assurer l’approvisionnement en situation d’urgence, et un mécanisme garantissant la vente de produits de première nécessité à un prix raisonnable sera instauré dans chaque région en fonction de ses spécificités.

Nous continuerons fermement à appliquer de manière intégrale et exacte les principes dits « un pays, deux systèmes », « administration de Hong Kong par les Hongkongais », « administration de Macao par les Macanais », ainsi que le principe consistant à leur accorder un haut degré d’autonomie. Nous préserverons « un pays » comme base tout en tirant le meilleur parti des « deux systèmes », coordonnerons le renforcement du pouvoir de gouvernance globale de l’autorité centrale et la garantie du haut degré d’autonomie des RAS, et continuerons à mettre en œuvre les principes « administration de Hong Kong par les patriotes » et « administration de Macao par les patriotes ». Nous apporterons notre soutien à Hong Kong et Macao pour qu’ils profitent pleinement de leur statut particulier, renforcent leurs liens avec le reste du pays, facilitent la communication de la Chine avec l’étranger, participent activement à la réalisation d’une coopération de haute qualité dans le cadre de l’initiative « Ceinture et Route » et à la construction de la région de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao, et s’intègrent plus rapidement au développement global du pays. Nous soutiendrons Hong Kong dans ses efforts pour rehausser sa position de centre financier international et se transformer en un centre du commerce et du transport maritime international plus moderne. Nous soutiendrons Macao dans ses efforts pour diversifier ses activités économiques de manière adéquate et faire un meilleur usage de son rôle de centre mondial de tourisme et de loisirs, de plateforme de partenariat commercial entre la Chine et les pays lusophones, et de lieu d’échanges et de coopération fondé sur la diversité culturelle où la primauté est accordée à la culture chinoise. Nous soutiendrons Hong Kong et Macao pour qu’ils maintiennent la prospérité et la stabilité à long terme et améliorent continuellement le bien-être de leurs habitants. Nous appliquerons résolument la stratégie globale du Parti pour résoudre, dans la nouvelle ère, la question de Taiwan, resterons fidèles au principe d’une seule Chine et au « Consensus de 1992 », combattrons vigoureusement les actes sécessionnistes des indépendantistes et les ingérences extérieures, promouvrons le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit de Taiwan, renforcerons leurs échanges et coopérations économiques et culturels, approfondirons leur développement intégré, et ferons progresser inébranlablement la grande cause de la réunification du pays, afin de protéger les intérêts fondamentaux de la nation chinoise et de favoriser son bien-être perpétuel.

Cette année, nous avons encore une tâche majeure à accomplir. Il s’agit d’élaborer, sur la base de l’évaluation globale de l’exécution du XIVe Plan quinquennal et des conseils et propositions formulés par la population, le programme du XVe Plan quinquennal de développement économique et social, conformément aux décisions et dispositions prises par le Comité central du Parti et le Conseil des affaires d’État. Parallèlement, nous devons coordonner l’étude et l’élaboration des plans spéciaux de niveau national, des plans régionaux et des plans provinciaux dans le cadre du XVePlan quinquennal. Nous préparerons activement la soumission du projet du Programme du XVe Plan quinquennal à l’examen par la 4e session de la XIVe APN. En même temps, il faudra accélérer le processus législatif de la loi sur les plans de développement nationaux afin de renforcer la garantie juridique de l’élaboration et de l’application de ces plans.

**Mesdames et Messieurs les députés,**

Pour l’exercice 2025, les tâches à accomplir en matière de développement économique et social seront lourdes et ardues. Nous devons nous unir encore plus étroitement au Comité central du Parti rassemblé autour du camarade Xi Jinping, porter haut levé l’étendard du socialisme à la chinoise, continuer à nous guider sur la pensée de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère, appliquer intégralement l’esprit du XXe Congrès du Parti et des 2e et 3e plénums du Comité central issu de ce congrès, prendre pleinement conscience de la signification cruciale de la « double confirmation », renforcer les « quatre consciences » et la « quadruple confiance en soi », et préserver résolument la position centrale du secrétaire général Xi Jinping dans le Comité central et le Parti ainsi que l’autorité et la direction centralisée et unifiée du Comité central du Parti. Tout en appliquant avec fermeté les décisions et les dispositions du Comité central du Parti et du Conseil des affaires d’État, nous devons nous soumettre volontairement à la supervision de l’APN et écouter avec attention les remarques et suggestions des députés de l’APN et des membres du Comité national de la CCPPC. Il nous incombe de travailler d’arrache-pied, de renforcer notre détermination, de braver toutes les difficultés, de prendre l’initiative, de réaliser toutes les tâches de cette année en matière de développement économique et social, et de veiller à ce que le XIVe Plan quinquennal soit couronné de succès, afin de promouvoir intégralement la montée en puissance du pays et le grand renouveau national grâce aux résultats substantiels du développement de qualité.

1. Il s’agit du Xibei (Nord-Ouest), du Dongbei (Nord-Est) et du Huabei (Chine du Nord). — N.D.T. [↑](#footnote-ref-0)
2. Il s’agit de garantir le versement des salaires, le fonctionnement des administrations et le bien-être social de base. — N.D.T. [↑](#footnote-ref-1)